



allons-de-l'Erdre

LOIRE-ATLANTIQUE



BULLETIN ANNUEL N°3 - JANVIER 2021

SOMMAIRE

➔ **04**

Vie municipale

➔ **28**

Zoom sur ...

➔ **30**

Vie confinée

➔ **32**

Vie intercommunale

➔ **36**

Vie scolaire

➔ **41**

Carnet de vie



Une vidéo des vœux 2021 a été réalisée, elle sera disponible prochainement sur le site internet et la page facebook de la commune.



Tirage : 3 300 exemplaires

Imprimerie PLANCHENAU - Dépôt légal : décembre 2020

Mairie : 02.85.29.33.00 - Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU

Conception : Lisa CHAUVIGNÉ, Léa JAHAN et Virginie VOISINE

Commission vie locale : Gaëlle TERRIEN, Mickaël VALLÉE, Olivier BÉZIE, Catherine HAMON, Magali PETITRENAUD, Thierry VANDAELE, Laëtitia NYS, Franck COUTY, Thierry MARQUIS, Nicolas LEDUC, Frank GUILLAUDEUX, Dominique RIOU, Marie-Danielle RICHARD, Stéphane TRÉBOUVIL

Bulletin téléchargeable sur le site internet <http://www.vallonsdelerdre.fr>

Crédits visuels : Freepik sauf la première de couverture réalisée par les services de la commune



EDITO

“ Chères vallonnaises, chers vallonnais,

Quelle année 2020 ! Aucun d'entre nous n'aurait imaginé, il y a seulement un an, la situation que nous avons vécu cette année. Les confinements successifs sont venus bouleverser nos vies : sociales, familiales, amicales. Vous avez respecté les consignes et contribué à ce que la COVID-19 ne se propage pas d'une manière importante sur Vallons-de-l'Erdre. Je vous remercie pour vos efforts.

Les élections municipales du mois de mars 2020 ont permis d'installer pour la première fois un conseil municipal vallonnais. 33 élus assurent désormais la conduite de la gestion municipale. L'installation du conseil municipal et celle des commissions communales s'est déroulée le 26 mai 2020. Depuis, chaque élu travaille dans une ou deux des 8 commissions communales créées.

Plusieurs dossiers d'investissement ont été mis en œuvre, en particulier le réaménagement du giratoire du Château, la viabilisation de 3 terrains communaux rue des Jardins, la mise en œuvre de l'assainissement collectif au lotissement communal Les Perrières.

Outre les délibérations formelles, le conseil municipal a décidé en juillet de modifier les tarifs de vente des lots de nos différents lotissements communaux. Les résultats de cette décision restent à mesurer. Cependant nous sommes à 13 réservations entre le 1^{er} août et mi décembre 2020 contre 8 entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 juillet 2020.

Nos grands enjeux sont là : accueillir de nouveaux habitants et préserver nos services. Parfois avec difficultés, je le reconnais. Le départ des médecins du centre de santé Erdre et Loire fragilise cette dynamique et met nombre d'entre vous en difficulté du fait de l'absence de médecin traitant au 1^{er} janvier 2021. Le nombre d'heures consacré à ce dossier avec nos partenaires professionnels et institutionnels ne nous a pas permis d'aboutir à l'accueil ou au recrutement de médecins. Plusieurs contacts sont en cours suite à nos annonces ; gageons que, en début de cette année, ce dossier évoluera favorablement.

L'année 2021 sera marquée par un chantier important avec l'aménagement de la rue d'Ancenis. Le début des travaux est programmé en mars 2021 pour une durée d'une année environ. La réflexion se poursuivra pour la réhabilitation de l'ex-hôtel du Commerce, la réalisation du parking Yves LE GOÛAIS, l'avenir du

site des 4 saisons et divers aménagements sur nos 6 communes déléguées. Les églises de Maumusson et de Freigné nécessiteront des travaux de renforcement structurel non programmés à ce jour, en raison de leur coût.

Par ailleurs, la fibre optique sera mise en œuvre sur la zone de l'Erdre et du Croissel au cours du premier semestre 2021. La couverture en téléphonie mobile sera également améliorée avec la construction de pylônes sur Saint-Sulpice-des-Landes et Freigné.

En cette période difficile, je vous encourage tous à rester mobilisés pour contrer cette épidémie. Nous aspirons tous à reprendre nos habitudes et à nous retrouver lors des différentes animations. J'encourage tous les membres de nos nombreuses associations de Vallons-de-l'Erdre à rester actifs et, dès que ce sera possible, à renouer avec toutes les activités sportives, d'animation, de convivialité dont ils ont tous les secrets de la réussite.

Les entreprises de notre territoire se sont toutes investies pour poursuivre leurs activités pendant les confinements. Notre attention et notre soutien vont aux établissements qui sont privés d'activités notamment en ce moment de fêtes. Les mesures spécifiques d'aides de l'État ou de la COMPA sont toujours disponibles.

L'engagement de nos agents, quelque soit le service, a permis la continuité de l'activité et les conseils en particulier aux associations. La commune nouvelle et ses services ont dans ces conditions été un véritable atout. Merci à l'ensemble de nos agents.

Bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouvelles entreprises. Les élus et les services municipaux sont à votre écoute.

Meilleurs vœux à toutes et à tous, au plaisir de pouvoir échanger et partager avec vous tous de vive voix. ”

Jean Yves PLOTEAU,
Maire de Vallons-de-l'Erdre

*Tous les élus se joignent à moi pour vous offrir tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021.
Cordialement
JPLOTEAU*

VIE MUNICIPALE

QUE SE PASSE-T-IL DANS MA COMMUNE ?

Un parking à Saint-Sulpice-des-Landes ?

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ► P 20

Des nouveaux jeux à Vritz ?

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE
DES VALLONNAIS ► P 10

Construire à Bonneuvre ?

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ
DE LA COMMUNE ► P 11

Une réunion publique à Freigné ?

IMPLIQUER LES
VALLONNAIS ET
RENFORCER L'IDENTITÉ
COMMUNALE ► P 17

Récupérer son passeport sans rendez-vous à
Saint-Mars-la-Jaille ?

CONSERVER LA PROXIMITÉ ET
LA QUALITÉ DES SERVICES ► P 8

Des aménagements au restaurant
scolaire de Maumusson ?

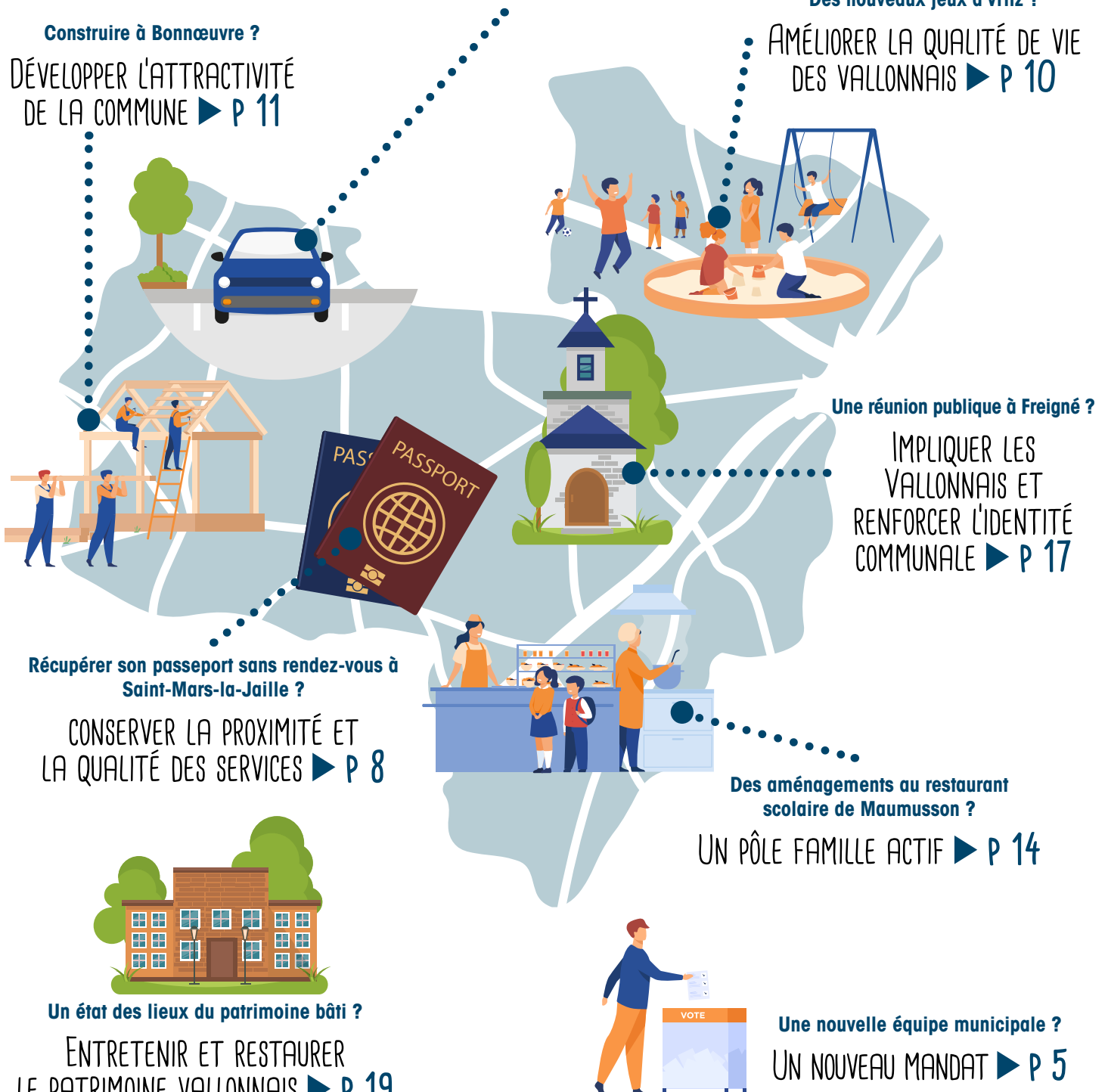
UN PÔLE FAMILLE ACTIF ► P 14

Un état des lieux du patrimoine bâti ?

ENTREtenir ET RESTAURER
LE PATRIMOINE VALLONNAIS ► P 19

Une nouvelle équipe municipale ?

UN NOUVEAU MANDAT ► P 5



UN NOUVEAU MANDAT

Lors du premier tour des élections municipales du 15 mars 2020, la liste de Jean-Yves PLOTEAU, « Plus Fort Ensemble » (seule liste en lice), a été élue. En raison du confinement en place à cette période, l'installation du nouveau conseil municipal a été repoussée. Les nouveaux élus ont pris leurs fonctions le 26 mai 2020. La nouvelle équipe municipale compte 33 conseillers, dont 6 Maires délégués, 9 adjoints et 1 adjoint délégué.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE EN PLACE POUR 6 ANS



Jean-Yves PLOTEAU
Maire



Laëtitia NYS
Maire délégué
Bonnœuvre



David ÉVAIN
Maire délégué
Freigné



Olivier BÉZIE
Maire délégué
Maumusson



Thierry VANDAELE
Maire délégué
Saint-Mars-la-Jaille



Catherine HAMON
Maire délégué
Saint-Sulpice-des-Landes



Frédéric DUBOIS
Maire délégué
Vritz



Sophie GILLOT
1^{re} adjointe



Luc LÉPICIER
2^e adjoint



Gaëlle TERRIEN
3^e adjointe



Franck COUTY
4^e adjoint



Léa GUILLET
5^e adjointe



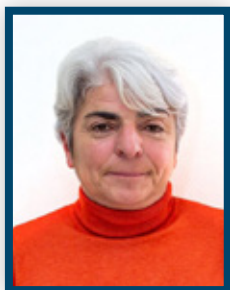
Hubert PLOTEAU
6^e adjoint



Magali PETITRENAUD
7^e adjointe



Mickaël VALLÉE
8^e adjoint



Valérie VÉRON
9^e adjointe



Frank GUILLAUMEUX
Adjoint délégué au
Maire délégué
Saint-Mars-la-Jaille



Sabine ANGINARD
Conseillère



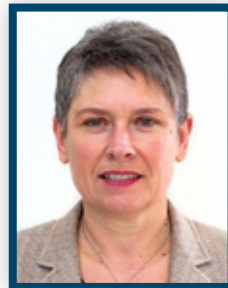
Pascal BABIN
Conseiller



Gaëlle BOURGEOIS
Conseillère



Olivier CADIOT
Conseiller



Christelle ESNAULT
Conseillère



Sonia ESNAULT
Conseillère



Sébastien FOULONNEAU
Conseiller



Nicolas LEDUC
Conseiller



Thierry MARQUIS
Conseiller



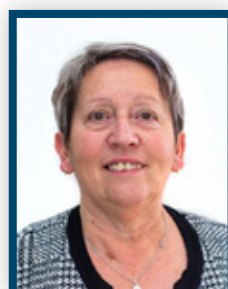
Maud MERING
Conseillère



Louise MOREAU
Conseillère



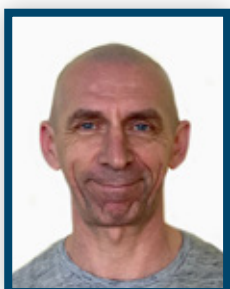
Stéphane PIERRE
Conseiller



Marie-Danielle RICHARD
Conseillère



Dominique RIOU
Conseillère



Stéphane TRÉBOUVIL
Conseiller



Marine VIAUD
Conseillère



Jennifer GODIN
Suppléante



Jean-Charles OLIVE
Suppléant



DES COMMISSIONS COMMUNALES POUR ÉTUDIER LES PROJETS

8 commissions travaillent en détail les propositions du conseil municipal. Elles émettent leur avis, étudient les projets et/ou proposent des modifications qui permettent ensuite au conseil municipal de délibérer.

- Moyens généraux (finances et ressources humaines)
- Marchés publics / juridique
- Aménagement du territoire (projets d'investissements et gros travaux, plans locaux d'urbanisme et lotissements communaux, entretien des voiries, des espaces verts et fleurissement)
- Patrimoine (gestion du patrimoine bâti dont les salles communales et les logements locatifs ainsi que des cimetières)
- Vie locale (communication, événements, vie associative, culture et accueils des mairies déléguées et agences postales)
- Enfance / jeunesse / parentalité
- Solidarités / vie sociale
- Développement local / citoyenneté (attractivité du territoire, mobilité, projets participatifs, animation vallonnaise, stratégie patrimoniale et financière)



Les élus (26 sur 33)



Commission Vie locale

UNE GESTION FINANCIÈRE RIGoureuse

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, accueils de loisirs, activités périscolaires, recettes des spectacles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État et à diverses subventions.

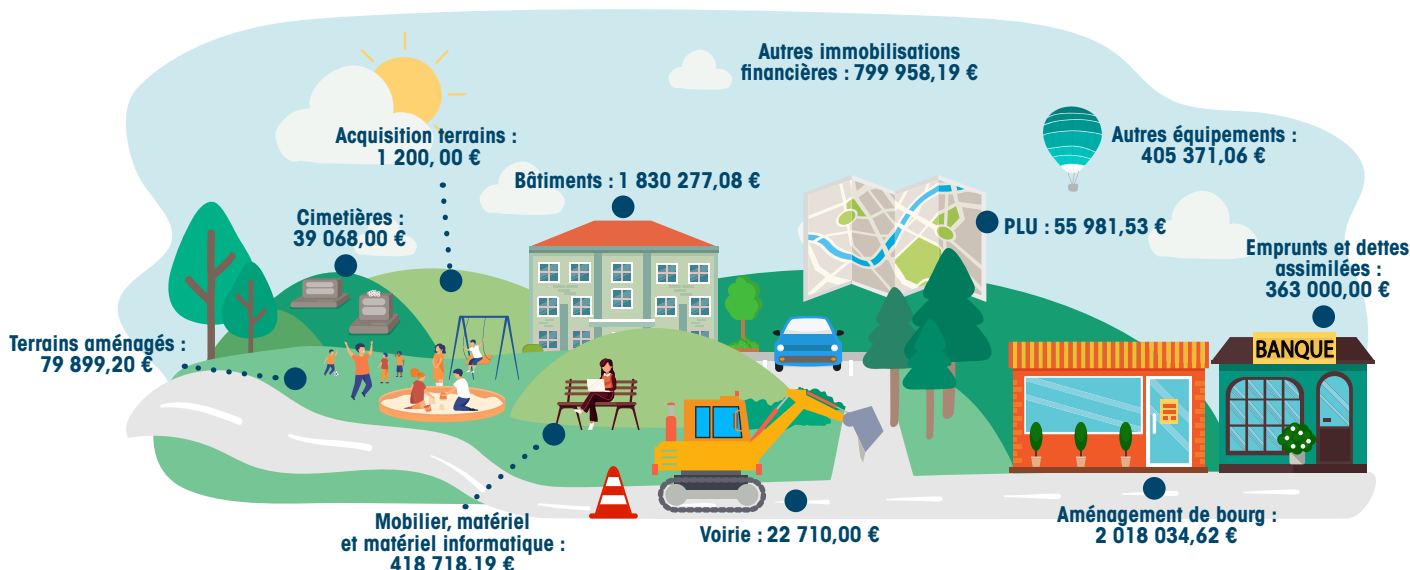
Les dépenses de fonctionnement comprennent les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et au C.C.A.S, ainsi que les intérêts des emprunts à payer.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Les dépenses permettent l'enrichissement du patrimoine communal et améliorent le cadre de vie. Cela concerne la construction ou l'aménagement de bâtiments, les travaux d'infrastructures, l'acquisition de matériel informatique, de véhicules... Les recettes sont constituées du fonds de compensation de TVA, des emprunts, des dotations et subventions des différents partenaires institutionnels (État, Région, Département, Communauté de Communes,...), l'autofinancement, ...

Très soucieuse de proposer des services et des infrastructures de qualité, la commune souhaite maintenir des dépenses maîtrisées.

En 2020, le budget principal de la commune s'élève à 12 991 834,87 € dont 6 957 617 € pour la section de fonctionnement et 6 034 217,87 € pour la section d'investissement.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN DÉTAIL



CONSERVER LA PROXIMITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES

Des évolutions dans les services municipaux permettront de mieux s'adapter aux besoins des usagers.

FACILITER LES DÉMARCHES

40 % des appels entrant de la mairie concernent des demandes de rendez-vous pour les passeports et cartes nationales d'identité. Pour ces services, les administrés peuvent désormais se rendre sur le site internet de Vallons-de-l'Erdre et prendre directement rendez-vous sans avoir à téléphoner au standard ou à se rendre en mairie.



Scanner le QRcode ci-contre pour accéder à la page de prise de rendez-vous



Rendez-vous passeport

Actuellement, les retraits sans rendez-vous se font du lundi au vendredi de 9h à 9h30 et de 16h20 à 16h40 et le samedi de 11h20 à 11h45.

RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DES ADMINISTRÉS

Selon vos attentes et quelque soit la mairie déléguée choisie, les services de la mairie sont là pour vous aider dans vos démarches. En nouveauté...

- Un projet de modification des horaires d'ouverture des mairies déléguées est en cours de réflexion afin de répondre au mieux aux besoins des administrés.
- Le pôle aménagement se restructure avec l'arrivée d'une responsable du pôle qui sera notamment chargée notamment du suivi des marchés publics.
- Afin de vous accueillir dans de meilleures conditions, des travaux d'embellissement de la mairie de Saint-Sulpice-des-Landes seront conduits au printemps 2021.
- Concernant les cimetières, la commune propose désormais des concessions avec caveau 2 places.

Le standard reste bien sûr à votre disposition pour toute demande ou démarche qui ne nécessite pas de déplacement en mairie.

L'URBANISME

Le service urbanisme vous conseille dans tous vos projets de construction, réhabilitation, travaux, etc. Toute construction (avec ou sans fondation) envisagée sur un terrain et tous les travaux projetés sur un bâti existant de nature à modifier son aspect extérieur, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable à leur réalisation sous forme de déclaration préalable ou de permis de construire.



437
dossiers déposés

- 221** certificats d'urbanisme de simple information
- 28** certificats d'urbanisme opérationnels
- 125** déclarations préalables et déclarations préalables de division
- 63** permis de construire

L'élection d'un nouveau conseil municipal implique la mise en place d'un nouveau conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Il est à présent composé des membres élus suivants : Magali PETITRENAUD, Gaëlle BOURGEOIS, Sophie GILLOT, Frank GUILLAUMEUX, Catherine HAMON, Maud MERING, Louise MOREAU et Marie-Danièle RICHARD. Les membres non élus sont : Cécile BERNARD, Frédéric CORBET, Marie-Reine DALIBON, Michel GAUTIER, Danièle JUSTEAU, Emmanuel LAURENT, Geneviève MASSONET et Marie-Thérèse POILIEVRE.

Durant le confinement, le CCAS a créé un réseau de bénévoles afin de proposer un maintien de lien avec les personnes qui se sont inscrites sur le registre de prévention communal, en les appelant au minimum une fois par semaine, afin de s'assurer qu'elles se portaient bien et recenser leurs besoins éventuels. Ce registre est à destination des **personnes seules, âgées de plus de 65 ans, avec une santé fragile et ou en situation de handicap, pour qui l'entourage est éloigné.**

Le CCAS constate malheureusement une hausse des demandes d'aides facultatives et des accompagnements sociaux liée la précarité résultant de la crise sanitaire.

Les animations ont été mises en pause en raison de la situation sanitaire, du renouvellement du conseil d'administration et de la hausse des demandes. Le CCAS travaille sur le besoin et les attentes des administrés pour construire et co-construire des actions collectives.

Pour 2021, un projet est cours de conception pour proposer des jardins collectifs.

Le CCAS rappelle que les administrés possèdent de nombreux droits et qu'il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès des instances concernées (Centre médico-social de SMLJ, Maison des services par exemple...)

Concernant le service Logement, les nouveaux pavillons et appartements situés à l'espace des Quatre saisons ont accueilli leurs locataires, durant l'été 2020. La demande de logements était réelle, le service logement a reçu suffisamment de dossiers.



Un registre de prévention à destination des personnes vulnérables en cas de pandémie, canicule ou grand froid est tenu par le CCAS. L'isolement peut être dangereux ; il ne faut pas hésiter à s'inscrire ou inscrire un proche en cas de vulnérabilité pour ce registre de prévention. Le formulaire d'inscription est disponible en mairie l'ensemble des supports de communication (site internet, réseaux sociaux...). Si vous accompagnez une personne de votre entourage, veillez au préalable à ce qu'elle vous donne son accord. La fiche d'inscription doit être complétée, signée et retournée en mairie par courrier ou par mail à l'adresse suivante : social@vallonsdelerdre.fr

RECHERCHE TRÈS ACTIVE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES ...

Suite à la décision le 16 juin 2020 du conseil d'administration de l'association Centres de Santé Erdre et Loire de cesser son activité de médecine générale au 31 décembre 2020, la commune a entamé une recherche très active de médecins généralistes.

Plusieurs rencontres avec les médecins salariés par cette association ont été organisées. La commune avait proposé, au moins pendant une phase transitoire, de reprendre la gestion de l'activité de médecine générale ; les 2 médecins auraient dans ce cas été salariés de la collectivité avec maintien de leurs conditions actuelles de travail (y compris de leurs conditions salariales). Cette solution a été refusée par les 2 intéressées.

En parallèle, plusieurs réunions ont été organisées pour envisager la santé sur le territoire du Pays d'Ancenis en présence notamment d'élus locaux, de représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS), du centre hospitalier Erdre et Loire et du directeur de la Confédération des Centres de Santé (C3SI).

La commune a diffusé le 21 octobre 2020 une offre d'emploi pour la recherche de 3 médecins généralistes soit libéraux, soit salariés, offre diffusée notamment sur Facebook (groupes de professionnels), sur Indeed et sur le site internet des Conseils de l'Ordre de plusieurs départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Mayenne, Sarthe, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Une offre a également été publiée le 11 décembre 2020 sur le site payant Remplafrance, site spécialisé en annonces médicales et paramédicales.

La commune est également en relation avec un cabinet de recrutement.

Suite à ces démarches, la commune est en contact avec un médecin et un interne en médecine.

Afin d'être en capacité d'accueillir dans de bonnes conditions les futurs médecins, la commune est en négociation avec l'association Centres de Santé Erdre et Loire pour le rachat du matériel et du mobilier.

Pour information, un courrier a été adressé à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et à la MSA (Mutualité Sociale Agricole) le 14 octobre 2020 pour les informer de la situation de la commune de Vallons-de-l'Erdre en matière de médecine générale et leur demander de ne pas pénaliser les administrés à compter du 1^{er} janvier 2021 pour le remboursement de leurs soins du fait de la difficulté pour ces derniers à trouver un nouveau médecin traitant. Par courrier en date du 24 novembre 2020, la CPAM a informé la commune de ce qui suit : « *concernant le sujet du remboursement des assurés qui se retrouveront sans médecin traitant, et afin qu'ils ne soient pas pénalisés, un maintien de l'enregistrement d'un médecin traitant dans le dossier des assurés concernés pendant une période d'un an est prévu ; cette dérogation leur permettra de ne pas être pénalisés financièrement lorsqu'ils consulteront un médecin spécialiste ou un médecin généraliste remplaçant.* »

Bien consciente de vos inquiétudes, la commune met tout en œuvre pour accueillir au plus vite de nouveaux médecins. Vous serez informés de l'évolution de ce dossier qui est la priorité pour les élus.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES VALLONNAIS

La commune renouvelle une partie des jeux présents à différents plans d'eau pour remplacer ceux qui n'étaient plus aux normes. Les élus attirent l'attention sur le rôle de chaque citoyen dans le maintien de la propreté du territoire.

UNE COMMUNE ENTRETENUE ET PROPRE

La commune a fait l'acquisition de nouveaux jeux pour enfants pour les plans d'eau de Freigné, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz. Ainsi, en remplacement des anciens dont l'état se dégradait, un toboggan et un jeu sur ressort seront installés en février au plan d'eau de Saint-Mars-la-Jaille et 3 structures multifonctions avec toboggan aux plans d'eau de Freigné, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz.



Les nouveaux jeux remplaceront ceux qui ont été retirés



Balayage des rues de la commune

Afin de faciliter le travail des agents techniques dans l'entretien des voiries et des espaces verts, la commune a acquis 4 fourgonnettes, 2 fourgons et 1 camion benne (pour un montant total de 136 221,03 €). De plus, 2 robots de tonte entretiennent désormais le terrain de football de Saint-Mars-la-Jaille.

Concernant la propreté des rues, la commune a conclu un marché de balayage de la voirie avec l'entreprise BRANGEON de La Pommeraye. La balayeuse passe une fois par mois dans l'ensemble des centres-bourgs et une fois tous les 2 mois dans les lotissements.

NE SOYEZ PAS LE PROCHAIN VERBALISÉ !



Vous avez aussi un rôle à jouer ! Des petits gestes simples permettent de maintenir notre commune propre et agréable à vivre. Jetez vos déchets dans les poubelles (et non à côté) ou déposez-les à la déchèterie, ramassez les croques de votre chien, ne jetez pas vos mégots ou vos masques dans la rue...

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE

La commune souhaite accroître l'offre de logement et permettre au plus grand nombre de vallonnais d'accéder à la propriété grâce à aux tarifs abordables des lotissements communaux.

HABITER À VALLONS-DE-L'ERDRE

Les 18 logements créés à l'espace des Quatre saisons ont accueilli leurs premiers locataires au cours de l'été 2020. Le choix des locataires a été réalisé de façon à apporter une certaine mixité familiale et faire se côtoyer les générations.

Au total, la commune compte 57 logements communaux. Une commission d'attribution des logements composée d'élus a été créée. Pour effectuer une demande de logement communal, il vous faut remplir un formulaire disponible aux accueils des mairies déléguées. Ce dossier passera en commission et un logement pourra éventuellement vous être attribué ou vous pourrez être placé sur liste d'attente selon les disponibilités.

La commune dispose actuellement de 194 logements sociaux gérés par 2 bailleurs sociaux : Habitat 44 et Harmonie Habitat. Pour effectuer une demande de logement social, vous pouvez retirer un formulaire auprès des mairies déléguées ou effectuer votre demande en ligne sur www.demandedelogement44.fr.



Inauguration des logements de l'espace des Quatre saisons

A colorful flyer for communal plots. It features a background image of a park with a swimming pool and playground. The text reads: 'LOTISSEMENTS COMMUNAUX', 'Le Champ du Puits', 'rue des Jardins', 'Les Conillets', 'Les Perrières', 'Les Lilas'. It lists tariffs: 'à partir de 10 € le m² (primo-accédants)' and 'à partir de 25 € le m² (plein-tarif)'. It also includes contact information for the mairie and the Vallons-de-l'Erdre logo.

LOTISSEMENTS COMMUNAUX
Le Champ du Puits rue des Jardins
Les Conillets Les Perrières Les Lilas
Tarifs : à partir de 10 € le m² (primo-accédants)
à partir de 25 € le m² (plein-tarif)
Renseignements en mairie
02.85.29.33.00 ou contact@vallonsdeleerdre.fr
Vallons-de-l'Erdre

A man in a high-visibility vest stands next to a large outdoor sign for the 'LOTISSEMENT COMMUNAL LE CHAMP DU PUITS'. The sign displays the same information as the flyer above, including the tariffs and contact details.

LOTISSEMENT COMMUNAL LE CHAMP DU PUITS
Tarifs : 25 € / 50 € le m²
* pour les primo-accédants
Vallons-de-l'Erdre
FAIRE - contact@vallonsdeleerdre.fr ou 02.85.29.33.00

Des panneaux ont été installés sur toute la commune

UNE LARGE OFFRE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES PROPOSÉE SUR LA COMMUNE

En 2020, la première tranche du lotissement communal rue des Jardins à Bonnœuvre qui comprend 3 lots a été commercialisée.

En juillet 2020, une nouvelle politique tarifaire a été mise en place pour accélérer la vente des terrains des lotissements communaux. Les prix ont baissé et des tarifs préférentiels sont proposés aux primo-accédants : **10 € le m²** (hormis Saint-Mars-la-Jaille : 25 € le m²).

Au 1^{er} décembre :

- 0 lot vendu au lotissement communal des Jardins sur **3** (1 sous compromis de vente)
- 1 lot vendu au lotissement communal Les Conillets sur **16** (4 sous compromis de vente)
- 14 lots vendus au lotissement communal Le Champ du Puits sur **32** (7 sous compromis de vente)
- 3 lots vendus au lotissement communal Les Perrières sur **9** (1 sous compromis de vente)
- 12 lots vendus au lotissement communal Les Lilas sur **19** (0 sous compromis de vente)

DES SPECTACLES ACCESSIBLES À TOUS



LAGON sur les terrasses du Prieuré



CULTURE : UNE ANNÉE EN POINT DE SUSPENSION...

L'année 2020 démarrait pleine d'enthousiasme, de joie et de bonne humeur. Avec « Arrêts de jeu », la compagnie Dernière minute nous a fait revivre l'inoubliable match de la coupe du monde 1982 où la France affrontait l'Allemagne. Puis, entre rire et émotions, les artistes locaux nous ont offert un beau moment avec « Le plus grand cabaret vallonnais ». Malheureusement, au printemps, la saison devait s'interrompre brutalement avec la crise sanitaire.

En septembre, la culture faisait enfin sa rentrée avec le lancement de la saison 2020-2021. Les retrouvailles furent intenses mais de courte durée. Le temps d'une évasion musicale (LAGON) ; d'un tour de chant délirant (Allez les filles !) et d'une enquête policière endiablée (Nature morte dans un fossé) : cette parenthèse nous aura tout de même permis de nous évader, de rire, d'être ensemble avant de s'interrompre une seconde fois...

Face à cette situation exceptionnelle, la commune agit avec solidarité. Dans la mesure du possible, pour soutenir les artistes et préserver l'offre culturelle, la commune reporte les représentations annulées.

- Les Madeleines de Poulpe (Cie Kadavresky) : spectacle reporté en 2021
- CHOPIN-BEETHOVEN (ONPL) : accueil de l'ONPL reporté avec un autre programme sur la saison 2021/2022
- Vérino : spectacle reporté le 18 juin 2021

LA SAISON 2020/2021 : ENTRE ITINÉRANCE, ACCESSIBILITÉ ET PROXIMITÉ

Bien que « la proximité » n'ait pas le vent en poupe actuellement, elle caractérise pourtant parfaitement cette saison 2020/2021, une saison au plus près des vallonnais qui se promène de scène en scène à la rencontre des habitants. Cette rentrée témoigne de cette décentralisation puisque les 3 premiers spectacles ont eu lieu à Bonnœuvre, Saint-Sulpice-des-Landes et Maumusson.

Cette année, la billetterie a fait peau neuve en devenant accessible en ligne. Les usagers peuvent désormais acheter leurs billets sur internet. Pratique et écologique : le billet papier n'est pas nécessaire ; le billet numérique suffit ! La vente aux accueils des mairies déléguées est toujours possible.



Scanner le QRcode ci-contre pour accéder à la billetterie en ligne

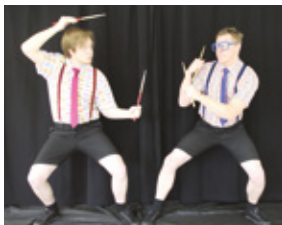
La proximité passe également par une tarification très accessible et une programmation familiale, festive, populaire qui s'adresse au plus grand nombre.

Enfin et parce que la Covid n'est qu'une parenthèse, un projet de programmation estivale pour l'été 2021 est actuellement en cours de réflexion. Un peu de patience, le programme vous sera dévoilé prochainement !

Si vous souhaitez participer à l'accueil des spectacles, vous pouvez nous contacter.

Suivez la saison culturelle sur www.facebook.com/espaceculturelpaulguimard

NE MANQUEZ PAS



Boom Boom Kids



Les oiseaux ne se retournent pas



Le plus grand cabaret vallonnais



Les Madeleines de Poulpe



Vérino

UN PETIT MOT D'ADJOLOLO SYSTEM, AU PROGRAMME EN 2021

Comme la plupart des compagnies, nous sommes fortement impactés par la crise sanitaire. Après un report d'une année, le projet HOMO NATURA, spectacle musical et chorégraphique qui a vu le jour en novembre 2019 à Korhogo en Côte d'Ivoire, sera présenté pour la première fois au public à l'automne 2021, à l'espace Paul GUIMARD de Vallons-de-l'Erdre.

Ce projet réunit 14 artistes français-ses et ivoirien-nes, une metteuse en scène et 4 techniciens. Les périodes de confinement ne nous ont pas empêché de continuer à travailler à distance, mais aussi au studio Adjololo de Freigné.

Sans perdre espoir et encore plus motivés quant à la réalisation de ce spectacle, l'esprit collectif qui, depuis le début, a animé cette aventure humaine et artistique, s'en trouve renforcé.

Le thème du spectacle, l'Homme dans son environnement, résonne comme un écho, un appel à la prise de conscience écologique et à l'urgence des décisions à prendre concernant l'avenir de la planète.

Nous sommes très impatients de nous retrouver en avril 2021 à l'espace Paul GUIMARD pour poursuivre notre travail de création. Nous en profitons pour remercier la commune pour son accueil.

Adjololo system



HOMO NATURA



UNE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE IMPORTANTE

Le service vie associative est l'interlocuteur privilégié des associations vallonnaises. Il a pour mission de gérer des demandes et les besoins des acteurs associatifs (mise à disposition de matériels, de salles, etc). Des conventions de mise à disposition gratuite des salles communales ont été envoyées à toutes les associations utilisant une salle. Ces conventions réglementent cette mise à disposition et sont valables pendant toute la durée du mandat.

Le service vie associative réceptionne également les demandes de subventions. En 2020, le montant total des subventions accordées aux associations hors OGE (organismes de gestion des écoles) a été de 43 257,60 €. Dans le cadre du contrat d'association entre les écoles primaires privées et Vallons-de-l'Erdre, il leur a été versé 287 658,95 €

Des projets sont en cours pour développer encore davantage l'activité associative sur Vallons-de-l'Erdre.

- Des supports pour bâches et banderoles vont être installés sur chaque commune déléguée dans le but de renforcer la communication sur les manifestations organisées.



Retrouvez toutes les informations concernant les associations vallonnaises dans le bulletin annuel des associations



DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE



Marché au mois de Mai

Suite à l'étude stratégique de développement commercial et de service réalisée par la Chambre du Commerce de l'Industrie (CCI) de Nantes-Saint-Nazaire, il apparaît que Vallons-de-l'Erdre est une commune correctement dotée en commerces.

Le marché accueille désormais les produits locaux du Vritzien. Chaque mardi matin, les vallonnais peuvent profiter également des commerces de fruits et légumes, de crêpes et galettes, de charcuterie, de vin, de matelas, des services de cordonnerie, etc.

Le projet de réhabilitation de l'ex-hôtel du Commerce s'inscrit dans un projet global de redynamisation des centres-bourgs et plus particulièrement celui de Saint-Mars-la-Jaille. Plusieurs pistes sont étudiées sur le devenir de ce bâtiment, notamment celle d'en faire des locaux commerciaux, des logements et un espace dédié aux activités innovantes. Une réflexion est en cours sur la création d'un espace de co-working.

UN PÔLE FAMILLE ACTIF

L'ensemble des services du pôle famille travaille depuis 2 ans sur les mêmes objectifs « Bien dans son assiette, bien dans son corps = mieux dans sa tête ». L'ensemble des actions menées avec les élus répondent à ces objectifs.

PETITE ENFANCE



En début d'année, le multi-accueil Les Cabrioles a profité de quelques temps de rencontre avec l'EHPAD de Saint-Mars-la-Jaille (photo 1). Après une période de fermeture due à la crise sanitaire, les enfants ont pu profiter de nombreuses sorties tous les mardis matin.

Le temps clément de cet été a permis aux enfants de manger dans le jardin et de profiter du bac à sable (photos 2 et 3).

Une dizaine d'enfants a pris le chemin de l'école pour laisser place aux enfants nés en 2020. La rentrée en septembre a été ponctuée d'activités diverses (photo 4) et de temps forts avec Flavie de la bibliothèque (photo 5).

Le contexte sanitaire de fin d'année ne nous a pas permis de proposer aux familles, comme chaque année, un temps convivial avant les vacances estivales. Cependant, il était important pour l'équipe et les élus de se mobiliser pour offrir aux enfants des temps d'éveil différents.

- Vendredi 11 décembre : Estelle ROUSSEAU a proposé aux enfants une animation « raconte tablier » : « Quand tombe la neige »
- Vendredi 18 décembre : l'association Le Croqu'Notes a offert aux enfants un temps d'éveil musical avec des instruments à disposition.
- Lundi 14 décembre : Husky d'Anjou nous a rendu visite avec sa meute afin de proposer aux enfants une promenade avec les huskys autour du plan d'eau.
- Lundi 18 janvier : Karina LÉPINE a mené un atelier bébés signeurs.

Une belle année 2020 qui, malgré le contexte, nous a permis d'accueillir de nombreuses familles vallonaises dans la bonne humeur !

L'équipe souhaite que l'année 2021 soit ponctuée de temps forts comme des visites à l'EHPAD, la venue d'un intervenant musical, d'un psychomotricien, des sorties ...

Alexandra, Aurore, Clémentine, Mélodie, Marlène, Laetitia et Émeline



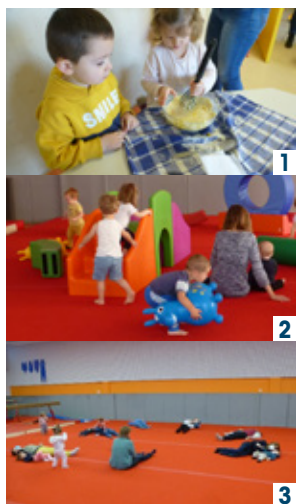
RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'information, d'échange et d'accompagnement au service des parents, futurs parents et des assistants maternels. Il propose :

- la liste complète des assistants maternels et un accompagnement administratif pour les contrats de travail, les bulletins de salaire, les formulaires CAF, les déclarations pajemploi...
- des matinées d'éveil sur les communes déléguées de Freigné, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes, Vritz et sur la commune de Le Pin ; les différents lieux se transforment en un espace où chaque enfant prend plaisir et fait des découvertes selon son âge : jeux libres, dinette, bricolage, jeux de construction, cuisine (photo 1)...
- des activités de motricité-libre deux fois par mois dans la salle de gymnastique de Saint-Mars-la-Jaille ; une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs assistants maternels se retrouvent pour une matinée pleine d'énergie (photo 2).

Que s'est-il passé pendant le confinement ?

La plupart des animations collectives ont dû être annulées mais la responsable du RAM est restée joignable par téléphone et courriel afin de répondre aux nombreuses questions sur le chômage partiel des assistants maternels et être à l'écoute de toutes les problématiques émergeant de cette période si particulière.



En 2020, 25 matinées ont été proposées contre une soixantaine habituellement en conséquence de l'arrêt des actions collectives pendant le confinement.

- Sophrologie avec Irène BARBERY : les enfants et les assistants maternels ont bénéficié de 5 séances de sophrologie adaptées aux tout-petits (photo 3).
- Concernant le partage intergénérationnel, en 2020, le RAM n'a pas pu proposer ces jolies rencontres entre les enfants, les assistants maternels et des résidents de l'EHPAD « Les Jardins de l'Erdre » ; ils y retourneront peut-être en 2021.
- Le spectacle (proposé tous les ans) prévu en 2020 est reporté en 2021.
- Concernant la formation continue des assistants maternels, 7 formations ont été programmées en 2020. Tout comme les autres salariés, les assistants maternels disposent d'un compte d'heures pour partir en formation continue. C'est pourquoi les RAM du Pays d'Ancenis travaillent en partenariat avec des centres de formation pour proposer aux assistants maternels un choix de formations de 2 à 3 jours sur le territoire du Pays d'Ancenis.
- En septembre 2020, une soirée-conférence animée par Arnaud DEROO, consultant en éducation, a réuni une centaine de personnes (assistants maternels, parents et professionnels) ; une deuxième conférence sur le thème de l'alimentation n'a pu avoir lieu et est reportée en 2021.
- Une malle « mobile » de jeux et une bibliothèque d'ouvrages professionnels empruntables sont en cours d'élaboration et ceci en concertation avec les assistants maternels.



Contact :
Nathalie DURANTEAU
02.85.29.33.00
ram@vallonsdelerdre.fr

ENFANCE (DE 3 À 11 ANS)

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

- L'année 2020 a vu une stabilisation et une professionnalisation des équipes des accueils périscolaires.
- Une animatrice nature, Audray TACHOIRE, est intervenue pour faire découvrir aux enfants l'environnement proche qui les entoure.
- Une balade en nature avec des chiens de traineau a eu lieu en décembre avec les Husky d'Anjou.
- Afin d'être plus éco-responsable, la commune a mis en place des goûters sans emballage et équilibrés.
- Une réflexion se porte sur l'aménagement des locaux et des extérieurs.
- Concernant l'accueil des mercredis, les animateurs bénéficieront en février 2021 d'une formation sur la gestion des conflits, tout comme les agents travaillant en restauration scolaire.
- Toujours dans le cadre du projet « bien dans son assiette, bien dans son corps = mieux dans sa tête », une sophrologue est intervenue en septembre auprès des enfants.
- Cette année, des activités piscine et découverte de son environnement (promenade et jeux en forêt) sont également au programme.



Intervention de la sophrologue



Service à table au restaurant scolaire de Vritz

RESTAURANTS SCOLAIRES

- Les équipes travaillent sur les règles de vie pour les enfants.
- Le restaurant scolaire de Maumusson sera réaménagé avec notamment la mise en place de claustres et de range-serviettes.
- Les agents travaillent sur une charte du bien-être de l'enfant pendant le temps du repas et la pause méridienne.
- La commune souhaiterait mettre en place des actions pour rendre les enfants plus autonomes sur le temps du repas avec la mise en place d'un service en semi-self.
- En 2021, des serviettes de table en tissu remplaceront les serviettes jetables.

SCOLAIRE

- En 2020, un poste supplémentaire ATSEM a été créé avec l'ouverture de la 3^e classe à l'école maternelle Jules FERRY.
- Des investissements en terme de matériel informatique ont été réalisés pour compléter l'existant.
- Un rafraîchissement des peintures a également été effectué.
- Concernant les écoles privées, un nouveau mode de calcul pour le forfait communal a été mis en place ; une nouvelle convention a été signée ; elle est valable pour la durée du mandat.

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

- La situation sanitaire a poussé les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) à se réunir en un seul lieu d'accueil sur le site de l'école Jules FERRY durant les grandes vacances. La commune a mis en place un système de navettes et a maintenu des accueils péri-centres sur les communes déléguées de Vritz et Maumusson pour proposer le même service à toutes les familles. La création d'un accueil de loisirs vallonnais s'est révélée bénéfique dans la mesure où elle permet la mise en place d'animations par tranche d'âge. L'équipe municipale souhaite maintenir cette organisation cette année.
- Les projets se recentrent également sur le territoire avec la volonté de faire venir des intervenants locaux. Et grâce à l'achat de minibus en 2019, les animations sont proposées sur l'ensemble de la commune.



Spectacle à l'ALSH

JEUNESSE



Séjour en vélo

- Les animations en période scolaire ont été temporairement interrompues pendant les périodes de confinement. Pour rappel, désormais l'animateur est présent au collège Louis PASTEUR pour des temps d'animation autour des jeux de société. Des animations itinérantes se déroulent le mercredi après-midi pour les 11/14 ans et le coordinateur accompagne les projets des jeunes pour les plus de 14 ans le vendredi soir.
- Pendant les vacances scolaires, la commune continue de mettre en place un programme d'animations du lundi au vendredi pour les 11/17 ans.
- Pour l'année scolaire 2020-2021, les jeunes participant à l'animation jeunesse et le coordinateur jeunesse travaillent sur un projet vidéo.

PARENTALITÉ

- Différentes actions parentalité ont été mises en place durant 2020 ; une grande partie a dû être reportée...
- Les soirées jeux en famille permettent de réunir les familles autour de jeux afin de passer un moment privilégié.
- Les cafés-parents permettent d'aborder certaines problématiques parentales.
- Les ateliers FABER et MAZLISH "Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent" se sont achevés cet automne après une longue coupure. Les participants ont été enchantés de ces séances.
- Déjà reportée, la semaine de parentalité "des petits moments en famille" sera programmée au printemps 2021. Il s'agit d'une semaine d'animations familiales adaptées à tous les âges.



Atelier Faber&Mazlish

La commune de Vallons-de-l'Erdre recherche des parents volontaires pour intégrer un collectif parentalité qui aura pour objectif de proposer et de mettre en place des actions parentalité sur le territoire. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la responsable du pôle famille, Peggy LEMOINE, au 02.85.29.33.00 ou pole.ej@vallonsdelerdre.fr



IMPLIQUER LES VALLONNAIS ET RENFORCER L'IDENTITÉ COMMUNALE

Dans une démarche de démocratie participative, le conseil municipal souhaite impliquer davantage les vallonnais aux projets de la commune. L'équipe municipale travaille également sur une cohérence de l'identité vallonnaise.

ÉCHANGE ET CONCERTATION COMME MAÎTRES-MOTS

Un des principaux souhaits de l'équipe municipale est d'associer les vallonnais aux décisions, de les concerter et d'échanger sur les projets en cours.

Dans le cadre de cet enjeu de démocratie participative, le projet d'aménagement de la rue d'Ancenis et le projet de remise en état de l'église de Freigné ont fait l'objet de réunions publiques en 2020.



Réunion du 18 octobre à Freigné



Ex-hôtel du commerce

Les projets pour cette année ne sont pas arrêtés. Mais d'une manière générale, des réunions continueront d'être organisées pour les projets importants qui seront portés par la commune, comme par exemple :

- le devenir de l'ex-hôtel du Commerce,
- le projet de création d'un circuit vallonnais et de liaisons douces.

ÉVOLUTION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME

Une procédure de modification du Plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Freigné est en cours. Avec le passage en commune nouvelle et l'intégration en Loire-Atlantique, ce PLU actuel (approuvé en 2004) présente des incohérences et mérite des ajustements ainsi que l'intégration de certains documents (ajustement des limites départementales, suppression des références au département du Maine-et-Loire, intégration du schéma routier départemental, de l'inventaire des zones humides et du périmètre de captage, simplification de certaines dispositions du règlement écrit notamment) dans le respect des termes du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Une révision allégée du PLU de la commune déléguée de Saint-Mars-La-Jaille est également en cours afin de modifier la délimitation du secteur An correspondant aux espaces agricoles à enjeux environnementaux ou paysagers à préserver pour assurer aux exploitations agricoles existantes leur développement, sans aucune remise en cause du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Une modification simplifiée du PLU de la commune déléguée de Maumusson devrait également être lancée en 2021 pour corriger une erreur matérielle.



L'IDENTITÉ VISUELLE ET LA COMMUNICATION

Un nouveau mode de distribution va être mis en place pour les bulletins mensuels.

À partir de début 2021, vous recevrez le bulletin papier seulement si vous le souhaitez. Un autocollant vous a été distribué avec ces bulletins. Il vous faudra l'apposer sur votre boîte aux lettres pour continuer à le recevoir en version papier. Il vous sera également possible de recevoir le bulletin par courriel en communiquant votre adresse mail à l'adresse suivante **communication@vallonsdelerdre.fr**. Les bulletins seront toujours disponibles dans les accueils des mairies déléguées.



Un autocollant à apposer

Un bulletin annuel dédié aux associations a été créé cette année.

Face à cette année particulièrement compliquée pour les associations, ce bulletin leur permet de pouvoir s'exprimer sur l'année passée et communiquer sur les projets 2021.

La 2^e édition du guide pratique est en préparation.

Sa sortie est prévue pour le 1^{er} trimestre 2021. Ce guide recense de nombreuses informations pratiques ainsi que l'ensemble des entreprises, artisans, commerçants et associations vallonnaises.

La commune invite les professionnels et les associations à vérifier leurs informations renseignées dans le 1^{er} guide pratique sans plus tarder afin de les mettre à jour pour la 2^e édition et, pour ceux qui n'y sont pas encore, à se faire connaître.



Scanner pour accéder au guide pratique et vérifier vos informations ou rendez-vous sur www.vallonsdelerdre.fr, rubrique publications avant le 15 janvier.

Une commande d'objets personnalisés aux couleurs de la commune.

La commune se dotera en début d'année d'objets personnalisés pour offrir lors de mariage ou pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux vallonnais. Des sacs en tissu ont été récemment reçus.



Simulation d'un totem (visuel en projet)

Pour promouvoir notre commune, des panneaux d'entrée d'agglomération (totem) seront installés sur les grands axes routiers. Le conseil municipal travaille sur une cohérence de l'identité visuelle.

Les nouveaux panneaux des lotissements aborderont une charte graphique commune.

Tous les supports de communication pour informer les vallonnais sont réalisés en interne afin de garantir cette cohérence.

Depuis quelques mois, le panneau lumineux ne fonctionne plus.

L'élément défectueux n'étant plus fabriqué, les élus réfléchissent à une nouvelle solution.



Toute l'actualité de Vallons-de-l'Erdre sur www.vallonsdelerdre.fr/ et sur la page Facebook : www.facebook.com/CommunedevallonsdelErdre/

ENTREtenir ET RESTAURER LE PATRIMOINE VALLONNAIS

À l'automne 2020, une architecte des bâtiments de France est venue inspecter avec les élus toutes les églises de la commune. Des élus ont également visité le patrimoine bâti de la collectivité pour établir un état des lieux.

LES ÉGLISES DU TERRITOIRE

Une architecte des bâtiments de France a accompagné les élus lors de l'inspection des églises sur la commune pour les conseiller sur la restauration et la conservation de ces édifices.

Les travaux de sécurisation ont été entrepris dans les églises de Maumusson et de Freigné (étayage). L'état actuel de la structure de ces deux bâtiments a cependant nécessité la fermeture des accès au public par arrêté municipal. L'église de Maumusson reste accessible pour l'exercice cultuel le dimanche.



Église de Maumusson

ÉTAT DES LIEUX DU PATRIMOINE BÂTI



En octobre, des élus ont visité l'ensemble du patrimoine bâti communal. Cet état des lieux a permis d'engager une réflexion sur l'entretien et le devenir de ce patrimoine.

RESTAURATIONS

Plusieurs restaurations d'objets sont à prévoir, notamment dans le cadre d'un projet de valorisation culturelle et touristique.

- Le tableau « La Sainte Famille », stocké dans un grenier, est en mauvais état. La décision concernant sa restauration a été reportée, le temps de s'assurer de l'intérêt de l'œuvre.
- Après ceux de Bonnœuvre, Maumusson et Saint-Sulpice-des-Landes, c'est au tour du cadastre napoléonien de Vritz d'être restauré. Une demande de subvention a été faite auprès du Département de Loire-Atlantique et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

La commune a fait l'acquisition en 2020 de la parcelle de terre bâtie où sont implantés les locaux du cinéma afin de permettre à l'association d'obtenir des subventions au titre de fonds publics importants pour la rénovation des locaux.

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

Différents travaux ont été réalisés en 2020 ou le seront dans l'année en cours, ces travaux ont pour finalité de sécuriser le territoire au niveau de la voirie ou de la gendarmerie.

TRAVAUX DU ROND-POINT DU CHÂTEAU



En cours de travaux



Le rond-point terminé

TRAVAUX RÉALISÉS

- l'élargissement et le reprofilage de la chaussée,
- le remplacement complet de l'ensemble des bordures et des caniveaux du giratoire,
- la réfection des trottoirs,
- l'aménagement de traversées piétonnes sur les branches du giratoire,
- des travaux sur le réseau pluvial,
- des plantations sur le centre du giratoire et une reprise des haies sur le pourtour.

Les travaux sont achevés et ont fait l'objet d'une réception officielle le 17 décembre 2020.

REQUALIFICATION DE LA RUE D'ANCENIS

Le travail réalisé par le cabinet de maîtrise d'œuvre TECAM, en lien avec les élus, le pôle aménagement de la commune, les partenaires (opérateurs de réseau, conseil départemental...) et en concertation avec les riverains a permis d'arrêter un projet incluant les aspects suivants : effacement des réseaux, réfection de la voirie, création de liaison douce, création d'aires de stationnement, aménagement des espaces verts. Le coût total du projet est estimé à environ 1 400 000,00 euros HT. Le démarrage des travaux est envisagé au cours du deuxième trimestre 2021.



La rue d'Ancenis

ASSAINISSEMENT AU LOTISSEMENT DES PERRIÈRES



Travaux en cours

Réalisés en début d'année, les travaux d'assainissement au lotissement des Perrières à Saint-Sulpice-des-Landes d'un montant de 95 000 € TTC ont permis le raccordement du lotissement au réseau d'assainissement collectif grâce à l'installation d'une station de relevage.

CRÉATION DU PARKING YVES LE GOÜAIS POUR LE PÉRISCOLAIRE À SAINT-SULPICE-DES-LANDES

Ce parking a pour objectif de faciliter et de sécuriser le stationnement des parents qui viennent déposer et chercher leur(s) enfant(s) aux services périscolaires. Les travaux devraient être réalisés durant les vacances scolaires afin de limiter le dérangement auprès de l'école et des services périscolaires. Ils incluent les éléments suivants :

- la préparation du chantier et les terrassements généraux ;
- la réalisation d'une structure de chaussée pour le parking, apte à supporter le passage occasionnel et la giration de poids-lourds ;
- la réalisation du revêtement en enrobé (béton bitumineux noir), des bordures et des caniveaux ;
- la réalisation d'un chemin piéton en sable-ciment ;
- la fourniture et la pose de deux arceaux pour vélos ;
- la signalisation horizontale et verticale réglementaire ;
- la réalisation du réseau d'assainissement pluvial dimensionné pour les besoins du parking ;
- l'éclairage.



Le périscolaire situé dans l'impasse

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ACCÈS AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX (BADGE)

Un projet de mise en place d'un système de contrôle des accès aux bâtiments communaux (badge) est en cours de réflexion. Il faciliterait l'accès, la sécurisation et la mise à disposition des salles communales pour les associations et lors des locations.

VIABILISATION DÉFINITIVE DU LOTISSEMENT LE CHAMP DU PUIITS



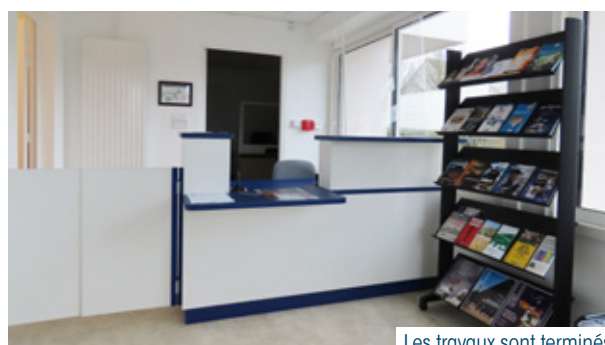
Lotissement Le Champ du Puits

La viabilisation du lotissement Le champ du puits à Saint-Mars-la-Jaille a été finalisée pour environ 200 000 € TTC. Les travaux de voirie définitive ont été réalisés en début d'année, avec la réalisation des voies de circulation en enrobé, l'installation de l'éclairage public et une mise en valeur par un jeu de pavés.

Les derniers travaux (plantations et installation de mobiliers urbains) seront réalisés en 2021.

RÉNOVATION DE LA GENDARMERIE

L'accueil du public et les locaux de services ont été réaménagés afin de les rendre plus fonctionnels et plus accessibles, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Le projet d'un montant global de 550 000 € TTC environ a été élaboré en lien avec les gendarmes, pour intégrer tous les besoins de la brigade, avec notamment un nouveau garage, de nouveaux bureaux qui permettent de bien séparer les espaces « prévenus » et « plaignants », et des locaux spécifiques pour les identifications et interrogatoires. Les logements des gendarmes ont également été rénovés.



Les travaux sont terminés

BRIGADE DE GENDARMERIE

- Depuis le mois de septembre 2019, les diverses unités de gendarmerie du secteur se sont ré-articulées afin d'offrir un meilleur service à la population.
- La gendarmerie de Vallons-de-l'Erdre s'est regroupée avec la Brigade de Riaillé afin de former la communauté de brigades Riaillé/Vallons-de-l'Erdre. Cette nouvelle entité permet une plus grande présence sur le territoire de ces deux anciens cantons et un contact plus proche avec la population et les entreprises.
- Après quelques mois de travaux, financés par la commune de Vallons-de-l'Erdre, la gendarmerie de Vallons-de-l'Erdre a ré-ouvert ses portes au public, début octobre 2020.
- La réhabilitation des locaux permet un accueil des personnes à mobilité réduite ainsi qu'une plus grande confidentialité dans les bureaux qui sont également plus adaptés à l'évolution de la profession.



Travaillant ensemble, les brigades de Riaillé et de Vallons-de-l'Erdre se sont partagées les horaires d'accueil.

BRIGADE DE RIAILLÉ

- Le lundi de 14h à 18h
- Le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Le vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

BRIGADE DE VALLONS-DE-L'ERDRE

- Le mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Le jeudi de 14h à 18h
- Le dimanche de 15h à 18h



PRÉ-PLAINTE EN LIGNE :

Sur le site internet www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr, vous pouvez effectuer une déclaration pour les faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :

- une atteinte aux biens (vol, dégradation, escroquerie ...)
- un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine ...).

Pour qu'elle soit enregistrée comme plainte, vous devrez passer signer sur rendez-vous cette déclaration à la brigade de gendarmerie. Dans les autres cas, présentez-vous directement à la brigade de gendarmerie.

CONNAISSEZ-VOUS « L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES » ?

Il s'agit d'un formulaire à remplir sur le site service-public.fr signalant votre absence de votre domicile pour une période donnée (week-end, stage, vacances). Ce formulaire est à déposer à la gendarmerie locale, qui au cours de ses services externes, portera une attention particulière à votre résidence.

VIOLENCES CONJUGALES, OSEZ EN PARLER

Quelles soient verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, administratives ou matérielles, un numéro de téléphone unique a été mis en place pour vous accompagner et vous orienter : **APPELEZ LE 3919**

Comme toute force humaine, la Gendarmerie Nationale recrute.

Que vous voulez devenir officier, sous-officier, gendarme adjoint volontaire, CSTAGN (Corps de soutien technique et administratif de la Gendarmerie Nationale) ou réserviste, retrouvez toutes les informations sur le site www.lagendarmerierecrute.fr

Contacts

Gendarmerie de Vallons-de-l'Erdre : 02.40.97.01.17

Gendarmerie de Riaillé : 02.40.97.82.17

En cas d'urgence : le 17

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS (CIS) DE SAINT-MARS-LA-JAILLE

“ L'année 2020 fut une année particulière pour nous tous. Le CIS de Saint-Mars-la-Jaille a dû s'adapter au contexte sanitaire tant sur l'opérationnel que sur l'organisationnel.

À notre grand regret, notre traditionnelle fête de la Sainte-Barbe récompensant médaillés et promus, valorisant notre engagement envers la population, a dû être annulée au vu des directives gouvernementales.

LES MOUVEMENTS

- 4 recrues sont venues compléter l'effectif du CIS, les Sapeurs Marina LETORT (reprise d'activité), Magdalena PALMER, Delvin DAGRON et Olivier TUSSEAU (double affectation avec CIS Candé)
- 4 cessations d'activité, l'Adjudant Sébastien LE ROUEIL (20 ans de service), le Caporal-Chef Tony LE GOFF (10 ans de service), le Sergent Kenny LEROUX (10 ans de service) et le Sapeur Corentin MAFRE (5 ans de service).

LES EFFECTIFS

28 Sapeurs-pompiers dont 3 féminins répartis comme suit : 2 Lieutenants, 5 Adjudants, 3 Sergents, 6 Caporaux, 12 sapeurs

Le CIS de Saint-Mars-la-Jaille intervient sur les communes de Vallons-de-l'Erdre, Le Pin, Pannecé et Pouillé-les-Coteaux en premier appel.

L'OPÉRATIONNEL :

Le CIS est intervenu 312 fois en 2020 (contre 412 en 2019) réparties comme suit :

- 203 secours aux personnes ;
- 39 accident de la route ;
- 58 incendies ;
- 12 opérations diverses.

Le CIS est intervenu 250 fois sur la commune de Vallons-de-l'Erdre, soit 80% de l'activité du CIS.



Intervention des sapeurs-pompiers de Saint-Mars-la-Jaille (pendant le confinement de mars 2020) à Pannecé sur un accident impliquant un poids-lourd et un utilitaire.

Pour assurer ce service de secours, je remercie tous les sapeurs-pompiers du CIS pour leur dévouement et disponibilité qui ont permis de répondre à ces sollicitations.

Je remercie aussi en particulier les collectivités et entreprises qui autorisent les sapeurs-pompiers du CIS à quitter leur travail permettant de répondre à la sollicitation opérationnelle toujours fragile la journée en semaine.

Vous pouvez aussi suivre l'activité du CIS en nous rejoignant sur notre site Facebook : « Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Mars-la-Jaille »

L'amicale et l'ensemble des sapeurs pompiers de Saint-Mars-la-Jaille vous souhaitent tous leurs vœux pour 2021 avec tous les espoirs de sortir de cette pandémie mondiale.

”

Le Chef de Centre, Lieutenant Thierry GAUCHER

Les sapeurs-pompiers du CIS recrutent tout au long de l'année.

Vous habitez à moins de 5 minutes de Saint-Mars-la-Jaille, vous avez plus de 18 ans, vous avez envie de rendre service, vous travaillez en 2x8, de nuit ou en journée dans une entreprise de Saint-Mars-la-Jaille, venez nous rejoindre car nous avons besoin de vous. N'hésitez pas à nous contacter au 06.73.07.08.57.



TARIFS COMMUNAUX

LOCATION DE SALLES COMMUNALES - DÉLIBÉRATION N° 204/2020

BONNŒUVRE

	GRANDE SALLE AVEC CUISINE	GRANDE SALLE SANS CUISINE	PETITE SALLE AVEC CUISINE
Location à l'heure	40,00 €	20,00 €	20,00 €
Location à la demi-journée	162,00 €	89,00 €	74,00 €
Location à la journée / soirée	255,00 €	162,00 €	93,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	127,50 €	81,00 €	46,50 €
LOCATION VAISSELLE			
Assiettes, tasses, verres et couverts (pour 50 personnes)	13,00 €		

FREIGNÉ

	MCL (MAISON COMMUNE DES LOISIRS)			
	GRANDE SALLE AVEC CUISINE	GRANDE SALLE SANS CUISINE	EXTENSION AVEC CUISINE	EXTENSION SANS CUISINE
Location à l'heure		20,00 €		20,00 €
Location à la demi-journée	166,00 €	116,00 €	78,00 €	28,00 €
Location à la journée / soirée	261,00 €	211,00 €	101,00 €	51,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	130,50 €	105,50 €	50,50 €	25,50 €
Uniquement en juillet et août	RÉFECTOIRE AVEC CUISINE*		RÉFECTOIRE SANS CUISINE*	
Location à l'heure			20,00 €	
Location à la demi-journée	52,00 €		24,00 €	
Location à la journée / soirée	95,00 €		44,00 €	
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	47,00 €		22,00 €	
LOCATION RÉFRIGÉRATEUR/CONGÉLATEUR				
Location à la journée / soirée				20,00 €
Location à partir de la deuxième journée/soirée				10,00 €
LOCATION VAISSELLE				
Ensemble complet par personne (deux assiettes, deux verres, une tasse et les couverts)				0,93 €
Ensemble couverts sans les assiettes par personne				0,38 €
Plats, saladiers, brocs, carafons et corbeilles à pain				Gratuit si location de vaisselle
GYMNASE				
Location à la journée/soirée				116,00 €
SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE (FREIGNÉ)				
Location à l'heure				20,00 €

MAUMUSSON

	SALLE DE LA MAIRIE	SALLE SAINT JOSEPH	SALLE DU LAVOIR	SALLE DES HÊTRES
	Location uniquement en juillet et août			Location uniquement aux associations
Location à l'heure	20,00 €	20,00 €	20,00 €	
Location à la demi-journée	153,00 €	81,00 €	48,00 €	
Location à la journée / soirée	237,00 €	147,00 €	88,00 €	160,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	118,50 €	73,50 €	44,00 €	80,00 €

GRADIN DÉMONTABLE SALLE DES HÊTRES MAUMUSSON	AVEC LA PARTICIPATION DE 8 BÉNÉVOLES MINIMUM**	SANS LA PARTICIPATION DE BÉNÉVOLES***
Montage	140,00 €	420,00 €
Démontage (impérativement le lundi matin suivant la location)	140,00 €	280,00 €
Transport sur un autre site	À la charge de l'association	

ABRI DU PLAN D'EAU	
Location avec électricité	22,00 €
Location sans électricité	gratuit

*Tarif pour une même manifestation ou une même location à partir du deuxième jour

** Avec mise à disposition de deux agents communaux

*** Prestation réalisée en semaine uniquement



ESPACE CULTUREL PAUL GUIMARD

Forfait du lundi au jeudi hors jours fériés et veilles de jours fériés	-25%
Location jour supplémentaire ou soirée supplémentaire (même configuration)	-50% (sur le prix du 2 ^{ème} jour)
BAR - 110 M² - VIN D'HONNEUR	
Commune - association communale	86,00 €
Hors commune	120,00 €
1/4 DE SALLE ET BAR	
Commune	250,00 €
Hors commune	330,00 €
Association communale*	132,50 €
1/4 DE SALLE, BAR ET CUISINE	
Commune	355,00 €
Hors commune	460,00 €
Association communale*	184,50 €
1/2 SALLE ET BAR	
Commune	320,00 €
Hors commune	415,00 €
Association communale*	170,00 €
1/2 SALLE, BAR ET CUISINE	
Commune	455,00 €
Hors commune	590,00 €
Association communale*	238,00 €
3/4 SALLE ET BAR	
Commune	388,00 €
Hors commune	501,00 €
Association communale*	206,00 €
3/4 SALLE, BAR ET CUISINE	
Commune	558,00 €
Hors commune	721,00 €
Association communale*	291,00 €
GRANDE SALLE ET BAR	
Commune	475,00 €
Hors commune	600,00 €
Association communale*	252,50 €
GRANDE SALLE, BAR ET CUISINE	
Commune	677,00 €
Hors commune	850,00 €
Association communale*	353,50 €
CUISINE SEULE	
Uniquement pour un professionnel	200,00 €
PRESTATIONS DIVERSES	
Chambre froide	21,00 €
Location de verres (les 100)	21,00 €
Réservation veille de location pour installation de 14 heures à 20 heures	80,00 €
Intervention pour reconfiguration cloisons mobiles	35,00 €
Installation du mobilier (forfait)	135,00 €
Prestation nettoyage de la salle - l'heure	40,00 €
PRESTATIONS TECHNIQUES	
Montage son et lumière - l'heure	30,00 €
Présence du régisseur technique - l'heure	30,00 €
TARIF SPÉCIAL RÉVEILLON SAINT-SYLVESTRE	
Organisateur professionnel de la commune	800,00 €
Organisateur professionnel hors commune	1500,00 €
PÉNALITÉS	
Verre cassé (tarif à l'unité)	1,00 €
Pénalités pour nettoyage insuffisant	365,00 €
Pénalités dépassement horaires	90,00 €
FORFAIT UTILISATION GRADINS	
Commune et hors commune	300,00 €
Associations communales	150,00 €

* Tarif préférentiel applicable une seule fois par an

SAINT-SULPICE-DES-LANDES

	SALLE DES FÊTES	SALLE DE SPECTACLES	ANNEXE À LA SALLE DE SPECTACLES
Location à l'heure	20,00 €		20,00 €
Location à la demi-journée	70,00 €		47,00 €
Location à la journée / soirée	128,00 €	160,00 €	85,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	64,00 €	80,00 €	42,50 €
SALLE DES PERMANENCES			
Location à l'heure		10,00 €	

VRITZ

	SALLE MARIE BRÉMONT (sans soirée dansante et limite horaire fixée à 23 h)	SALLE DE L'ESCALE
Location à l'heure	20,00 €	20,00 €
Location à la demi-journée	71,00 €	47,00 €
Location à la journée / soirée	129,00 €	85,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	64,50 €	42,50 €
ESPACE DES ARDOISIÈRES		
	SALLE SANS CUISINE	SALLE AVEC CUISINE
Location à l'heure	20,00 €	
Location à la demi-journée	168,00 €	218,00 €
Location à la journée / soirée	305,00 €	355,00 €
Location pour la (les) journée(s) suivante(s)*	152,50 €	177,50 €

* Tarif pour une même manifestation ou une même location à partir du deuxième jour



Concernant la location de salles communales et pour les associations communales, une gratuité par an est accordée pour les manifestations à but lucratif, hormis l'espace Paul GUIMARD et la salle des Hêtres (Maumusson). Si la manifestation se déroule sur plusieurs jours, la gratuité est appliquée seulement pour la première journée (application d'un tarif égal à 50 % du plein tarif pour les jours suivants).

Le principe de la plus-value de 50 % sur le montant total de la location pour les locataires ne résidant pas sur la commune de Vallons-de-l'Erdre est maintenu.

La location à l'heure est limitée à trois heures consécutives. Une demi-journée correspond à cinq heures de location. Au-delà, le tarif de la journée s'applique.

DIVERS

DÉLIBÉRATION N° 204/2020

MINI-GOLF ET SWING-GOLF

MINI-GOLF (Saint-Mars-la-Jaille)	
Enfant jusqu'à 16 ans	2,00 €
Adulte	4,00 €
Enfant en centre de loisirs	1,00 €
Personne hébergée en foyer spécialisé	2,00 €
Perte balle	4,00 €
Club endommagé	30,00 €
SWING-GOLF (Saint-Sulpice-des-Landes)	
Mise à disposition club (chèque caution par club)	75,00 €
Balle l'unité	1,50 €
Balles par 4	5,00 €

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Commerçant abonné (marché) - le mètre linéaire	0,60 €
Commerçant passager (marché) - le mètre linéaire	0,70 €
Commerce ambulant occupant le domaine public par plage horaire de présence (avec ou sans branchement électrique)	5,00 €
Implantation de terrasse au mètre carré par mois	1,00 €

PHOTOCOPIES

PHOTOCOPIES PARTICULIERS	
Noir et blanc recto	0,20 €
Couleur recto	0,80 €
PHOTOCOPIES ASSOCIATIONS	
Noir et blanc recto (* <i>gratuit si papier fourni</i>)	0,20 €*
Couleur recto	0,80 €

MATÉRIEL

Tribune mobile 60 places (par jour)*	60,00 €
Grille d'exposition (par jour)*	1,00 €
Barrière métallique (par jour)*	1,00 €
Praticable*	5,80 €
Gobelet réutilisable non restitué ou cassé	1,00 €

* *Gratuité pour les associations communales*

BOIS DÉCHIQUETÉS

	À LA TONNE	AU MÈTRE CUBE
Jusqu'à 10 m ³ ou 4 tonnes	80,00 €	20,00 €
À partir de 11 m ³ plus de 4 tonnes	65,00 €	16,25 €

URBANISME

JARDIN COMMUNAL - DÉLIBÉRATION N° 204/2020

Jardin communal au m ²	0,15 €
-----------------------------------	--------

CONCESSIONS CIMETIERES ET COLOMBARIUMS

DÉLIBÉRATIONS N° 204/2020 et N°154/2020

Concession funéraire - 15 ans	Adulte 2 m ²	120 €
	Enfant 1 m ²	60 €
Concession funéraire - 30 ans	Adulte 2 m ²	230 €
	Enfant 1 m ²	115 €
Concession funéraire adulte 2 m ² avec caveau 2 places	15 ans	1 320 €
	30 ans	1 430 €
Columbarium	15 ans	300 €
	30 ans	500 €
Terrain avec cave-urne fourni	15 ans	400 €
	30 ans	700 €
Cave-urne - fourniture de la plaque	À la charge des familles	
Plaque columbarium avec gravure	60 €	
Plaque jardin du souvenir avec gravure	60 €	
Plaque cinéraire avec gravure	60 €	
Redevance dispersion des cendres	30 €	



ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEIL DU MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL DU MERCREDI <i>Délibération n° 124/2019</i>		
	Tarif de la journée avec repas	Tarif de la demi-journée avec repas	Tarif de la demi-journée sans repas
≤ à 400 €	8,68 €	6,13 €	2,87 €
De 401 € à 500 €	9,18 €	6,63 €	3,37 €
De 501 € à 600 €	9,68 €	7,13 €	3,87 €
De 601 € à 700 €	10,18 €	7,43 €	4,17 €
De 701 € à 800 €	11,18 €	7,73 €	4,47 €
De 801 € à 900 €	11,68 €	8,03 €	4,77 €
De 901 € à 1 000 €	12,24 €	8,16 €	4,90 €
De 1 001 € à 1 100 €	13,24 €	8,66 €	5,40 €
De 1 101 € à 1 200 €	14,28 €	9,18 €	5,92 €
De 1 201 € à 1 300 €	14,30 €	9,20 €	5,94 €
De 1 301 € à 1 400 €	14,32 €	9,22 €	5,96 €
De 1 401 € à 1 500 €	14,34 €	9,24 €	5,98 €
≥ à 1 501 €	14,36 €	9,26 €	6,00 €
Petit déjeuner (facultatif)	0,70€		

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (AVANT ET APRÈS LA CLASSE), PÉRICENTRE MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE avant et après la classe	RESTAURATION SCOLAIRE
	Tarif au 1/4 d'heure Délibération n° 148/2020	Prix du repas Délibération n° 170/2019
≤ à 400 €	0,13 €	1,00 €
De 401 € à 500 €	0,18 €	1,00 €
De 501 € à 600 €	0,24 €	2,80 €
De 601 € à 700 €	0,29 €	2,90 €
De 701 € à 800 €	0,35 €	3,00 €
De 801 € à 900 €	0,40 €	3,10 €
De 901 € à 1 000 €	0,45 €	3,20 €
De 1 001 € à 1 100 €	0,50 €	3,25 €
De 1 101 € à 1 200 €	0,56 €	3,30 €
De 1 201 € à 1 300 €	0,61 €	3,35 €
De 1 301 € à 1 400 €	0,67 €	3,40 €
De 1 401 € à 1 500 €	0,72 €	3,45 €
≥ à 1 501 €	0,78 €	3,50 €
Petit déjeuner (facultatif)	0,70 €	
Goûter (obligatoire pour les enfants accueillis après la classe)	0,50 €	
Dépassement de l'horaire de fermeture l'accueil périscolaire - tarif unique pour tout quart d'heure commencé	5,00 €	
Panier repas fourni par la famille pour enfant allergique (avec PAI*)		1,00 €
Adulte		4,50 €
Stagiaire dans les locaux de l'école		gratuit
Tarif pour un repas pris non commandé dans les délais		5,00 €

*PAI : Projet d'Accueil Individualisé mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies...) nécessitant un aménagement tel qu'un régime alimentaire particulier.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES (HORS PÉRICENTRE) Délibération n° 148/2020			
	Journée avec repas*	semaine avec repas*	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas
≤ à 400 €	8,68 €	42,44 €	6,13 €	2,87 €
De 401 € à 500 €	9,18 €	44,88 €	6,63 €	3,37 €
De 501 € à 600 €	9,68 €	45,17 €	7,13 €	3,87 €
De 601 € à 700 €	10,18 €	47,51 €	7,43 €	4,17 €
De 701 € à 800 €	11,18 €	52,17 €	7,73 €	4,47 €
De 801 € à 900 €	11,68 €	54,51 €	8,03 €	4,77 €
De 901 € à 1 000 €	12,24 €	57,12 €	8,16 €	4,90 €
De 1 001 € à 1 100 €	13,24 €	60,53 €	8,66 €	5,40 €
De 1 101 € à 1 200 €	14,28 €	65,28 €	9,18 €	5,92 €
De 1 201 € à 1 300 €	14,30 €	65,37 €	9,20 €	5,94 €
De 1 301 € à 1 400 €	14,32 €	65,46 €	9,22 €	5,96 €
De 1 401 € à 1 500 €	14,34 €	65,55 €	9,24 €	5,98 €
≥ à 1 501 €	14,36 €	65,65 €	9,26 €	6,00 €
Petit déjeuner (facultatif)	0,70€			

*Tarif majorée de 2€ par jour pour les enfants domiciliés hors communes de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin pour les tarifs à la journée et à la semaine

ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ADOLESCENTS – MINI-CAMPS

QUOTIENT FAMILIAL	ANIMATION JEUNESSE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES Délibération n° 214/2019			
	Tarif 1*	Tarif 2*	Tarif 3*	Tarif 4*
≤ à 400 €	1,00 €	2,00 €	3,00 €	5,00 €
De 401 € à 500 €	1,05 €	2,10 €	3,15 €	5,25 €
De 501 € à 600 €	1,10 €	2,20 €	3,30 €	5,50 €
De 601 € à 700 €	1,15 €	2,30 €	3,45 €	5,75 €
De 701 € à 800 €	1,20 €	2,40 €	3,60 €	6,00 €
De 801 € à 900 €	1,30 €	2,60 €	3,90 €	6,50 €
De 901 € à 1 000 €	1,40 €	2,80 €	4,20 €	7,00 €
De 1 001 € à 1 100 €	1,50 €	3,00 €	4,50 €	7,50 €
De 1 101 € à 1 200 €	1,60 €	3,20 €	4,80 €	8,00 €
De 1 201 € à 1 300 €	1,70 €	3,40 €	5,10 €	8,50 €
De 1 301 € à 1 400 €	1,80 €	3,60 €	5,40 €	9,00 €
De 1 401 € à 1 500 €	1,90 €	3,80 €	5,70 €	9,50 €
≥ à 1 501 €	2,00€	4,00 €	6,00 €	10,00 €
Petit déjeuner (facultatif)	0,70€			

QUOTIENT FAMILIAL	ANIMATION JEUNESSE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES Délibération n° 214/2019		
	Tarif 5*	Tarif 6*	Tarif 7*
≤ à 400 €	6,00 €	7,50 €	9,00 €
De 401 € à 500 €	6,30 €	7,88 €	9,45 €
De 501 € à 600 €	6,60 €	8,25 €	9,90 €
De 601 € à 700 €	6,90 €	8,63 €	10,35 €
De 701 € à 800 €	7,20 €	9,00 €	10,80 €
De 801 € à 900 €	7,80 €	9,75 €	11,70 €
De 901 € à 1 000 €	8,40 €	10,50 €	12,60 €
De 1 001 € à 1 100 €	9,00 €	11,25 €	13,50 €
De 1 101 € à 1 200 €	9,60 €	12,00 €	14,40 €
De 1 201 € à 1 300 €	10,20 €	12,75 €	15,30 €
De 1 301 € à 1 400 €	10,80 €	13,50 €	16,20 €
De 1 401 € à 1 500 €	11,40 €	14,25 €	17,10 €
≥ à 1 501 €	12,00 €	15,00 €	18,00 €
Petit déjeuner (facultatif)	0,70€		

*Tarif majorée de 2 € par jour pour les enfants domiciliés hors communes de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin pour les tarifs à la journée et à la semaine.
Adhésion annuelle à l'animation jeunesse pour l'animation du mercredi en période scolaire de 5 €

QUOTIENTS FAMILIAUX	MINI-CAMPS Délibération n° 038/2019			
	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS
≤ à 533 €	26,52 €	40,80 €	54,40 €	68,00 €
De 534 à 686 €	29,58 €	45,90 €	61,20 €	76,50 €
De 687 à 838 €	33,66 €	52,02 €	69,36 €	86,70 €
De 839 à 991 €	38,76 €	59,16 €	78,92 €	98,65 €
De 992 € à 1 180 €	44,88 €	67,32 €	89,76 €	112,20 €
≥ à 1 181€	52,02 €	75,60 €	100,80 €	126,00 €

ZOOM SUR ...

1^{RE} ÉDITION DES SOIRÉES JEUX EN FAMILLE

La première soirée jeux en famille s'est déroulée le 28 février 2020, Ces soirées ouvertes à tous permettent de partager des moments conviviaux en famille mais également d'échanger avec les autres familles de la commune. Des espaces sont aménagés selon les tranches d'âges et des animateurs sont présents pour initier aux nombreux jeux de société.



"LE PLUS GRAND CABARET VALLONNAIS"

Le 6 mars 2020, la soirée cabaret proposée par l'association Saint Mars Culture et Animation présentait le RLM show ainsi que Jerry PILAR (Laserman). De nombreuses troupes locales participaient comme les Saltimbanques de Freigné, Maum'art de Maumusson, Jérémy RICHOMME, Margaux JOUBERT, le Théâtre du Passant, etc.



PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

En raison de la crise sanitaire, l'installation du nouveau conseil municipal avait été repoussée. La nouvelle équipe municipale qui a pu prendre ses fonctions le 26 mai 2020. Lors du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2020, la liste de Jean-Yves PLOTEAU, "Plus Fort Ensemble" (seule liste en lice), avait été élue.



CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 se sont déroulées dans un format très restreint et l'accès a été interdit au public. Une gerbe a été déposée en la présence de Monsieur le Maire et d'un porte-drapeau.



FÊTE DES CABRIOLES

Le 30 juin, l'équipe du multi-accueil "Les Cabrioles" a organisé une fête pour les enfants en plein air. Si la pluie les a obligé à se réfugier à l'espace Paul GUIMARD, elle n'aura pas atténué la bonne humeur des participants.





LE VILLAGE GAULOIS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

En raison de la situation sanitaire, les accueils de loisirs vallonnais se sont regroupés sur un seul site. Pour l'été 2020, les services municipaux ont créé un village gaulois sur le site de l'école Jules FERRY. 3 espaces ont été conçus en fonction de l'âge des enfants : la place du marché (3/5 ans), la taverne du druide (6/7 ans) et la hutte du chef (8/11 ans).



SÉJOUR VÉLO PAR L'ANIMATION JEUNESSE

Les 22 et 23 juillet 2020, les adolescents ont profité d'un séjour de 2 jours en vélo. Ils ont profité du beau temps pour dormir à la belle étoile.



SPECTACLE PIAN'O DU LAC

Le 3 et 4 septembre, la commune a accueilli sur le plan d'eau de Vritz et de Saint-Mars-la-Jaille le spectacle Pian'O du lac. 2 concerts flottants ont embarqué le public sur l'eau pour naviguer entre compositions originales et improvisations.



LES RÉUNIONS PUBLIQUES

La première réunion publique a eu lieu le 8 octobre, sur le projet de requalification de la rue d'Ancenis à l'espace Paul GUIMARD. Une seconde réunion s'est déroulée le 15 octobre sur l'état de l'église de Freigné à la salle MCL.



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

À l'instar des cérémonies de commémoration du 8 mai dernier, seuls quelques élus, un représentant des associations des anciens combattants et un porte-drapeau étaient présents lors des cérémonies du 11 novembre.



L'HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le 8 décembre, un hommage a été rendu à Samuel PATY au collège Louis PASTEUR, en présence de Monsieur le Maire. Pour rappel, ce professeur d'histoire-géographie a été assassiné le 16 octobre 2020.

VIE CONFINÉE

Une année bouleversée par la COVID-19

Durant l'année 2020, la commune a appliqué les mesures gouvernementales pour faire face à la crise sanitaire. La commune a connu un premier confinement drastique, un déconfinement avec un retour presque à la normale durant l'été, puis de nouvelles mesures de protection à partir de septembre et un reconfinement moins lourd. La fin de l'année se fait sous déconfinement progressif, toujours en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

PREMIER CONFINEMENT (DU 16 MARS AU 10 MAI 2020)

L'application des différentes mesures gouvernementales pour lutter contre la crise sanitaire a modifié le quotidien sur la commune.

- Les déplacements étaient très limités et contrôlés.
- Les accueils des mairies déléguées et agences postales communales étaient fermés mais le standard et les services fonctionnaient (en télétravail dès que possible), les démarches nécessaires se réalisaient sous rendez-vous.
- Des aides ont été mises en place par le CCAS
- Les bâtiments communaux et les cimetières ont été fermés.
- Les permanences à l'espace des Quatre saisons ont été suspendues.
- Les activités culturelles et associatives ont été arrêtées.
- Les 3 derniers spectacles de la saison culturelle ont été reportés ou annulés.
- Les structures d'accueil 0-18 ans ont fermé tout comme les écoles. Néanmoins le multi-accueil, les services périscolaires et extrascolaire ont accueilli gratuitement les enfants du personnel prioritaire. Un protocole a été réalisé par le pôle famille en lien avec le protocole national pour l'accueil des enfants au multi-accueil et à l'accueil de loisirs.
- Les commerces non essentiels ont fermé leurs portes. Le conseil municipal a supprimé à titre exceptionnel pour l'année 2020 la redevance d'occupation du domaine public pour l'installation de terrasses sur le domaine public pour les bars et restaurants.



Enfants à l'accueil de loisirs déjeunant à distance



Plan d'eau de Freigné fermé

L'équipe municipale vous remercie pour tous vos efforts et vous encourage à continuer de respecter les consignes de sécurité.

DÉCONFINEMENT (DU 11 MAI AU 29 OCTOBRE)

Le déconfinement s'est déroulé progressivement.

- Les écoles et le collège ont accueilli progressivement les élèves avec un protocole rigoureux. Les accueils périscolaires et le multi-accueil ont limité la capacité d'accueil dans un premier temps.
- Le port du masque, non obligatoire à l'extérieur dans un premier temps, le devient sur le territoire en octobre.
- L'accueil physique est désormais possible dans les mairies.
- Les parcs, les forêts, les plans d'eau ont réouvert.
- Un système de drive est mis en place dans les bibliothèques avant leur réouverture.

Avec des protocoles sanitaires établis, certaines activités ont pu reprendre en septembre.

- Les activités associatives ont repris sur la commune.
- La nouvelle saison culturelle a débuté avec le concert de LAGON.
- Les salles communales ont réouvert mais avec une diminution des jauges de capacité d'accueil afin de permettre une distanciation.
- Les écoles et le collège accueillent tous les élèves.

RECONFINEMENT (À PARTIR DU 30 OCTOBRE)

Un reconfinement a été instauré par le gouvernement, moins contraignant que le premier.

- Les déplacements sont limités avec une attestation obligatoire.
- Le port du masque est obligatoire, dès 6 ans, à l'école, dans les services périscolaires et extrascolaire ; il est préconisé le reste du temps.
- Les accueils des mairies déléguées et agences postales communales restent ouverts.
- L'accès aux bâtiments communaux et aux terrains de sports (même en plein air) est interdit au public mais les espaces verts restent accessibles.
- Les lieux de cultes sont ouverts mais les rassemblements ont été interdits (hors cérémonies funéraires limitées à 30 personnes et cérémonies de la Toussaint).

À partir du 28 novembre les mesures de confinement se sont allégées avec une autorisation de déplacement élargie, la réouverture des commerces et la reprise du sport en extérieur possible pour les mineurs ainsi que les sports individuels en extérieur pour les adultes.

Un déconfinement progressif s'est mis en place à partir de mi-décembre. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune



Distribution de masques



Distanciation à l'école



Port du masque obligatoire sur la commune

La vie associative mise à rude épreuve

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont eu un impact direct sur l'activité des associations communales. Les associations ont dû stopper leurs activités, annuler ou reporter leurs événements. Certaines ont eu recours au chômage partiel, d'autres se retrouvent dans une situation financière difficile. Concernant les subventions 2020, la commune a maintenu le versement de toutes les subventions qui avaient été votées le 3 mars 2020 (subventions de fonctionnement et les aides liées à des événements ou des actions spécifiques). Le service associations reste disponible pour toute demande.

VIE INTERCOMMUNALE

Les vœux de nos représentants

Yves DANIEL, Député de la 6^e circonscription de Loire-Atlantique, Madame Nadine YOU et de Monsieur Claude GAUTIER, Conseillers départementaux du canton d'Ancenis, expriment leurs vœux.

RESTONS UNIS ET SOLIDAIRES POUR MIEUX PRÉPARER DEMAIN

“



2020 aura été une année bien particulière avec l'émergence d'un virus alors inconnu, à l'origine de la crise sanitaire que nous vivons. Confinement, déconfinement puis mise en place progressive de mesures visant à protéger en priorité notre système hospitalier, fragilisé, ont rythmé notre quotidien.

En conséquence, nous avons dû nous organiser pour assurer le fonctionnement de notre société grâce aux mesures gouvernementales, aux nouvelles technologies numériques, à l'adaptabilité de chacun de ses acteurs mais surtout, grâce au dévouement, à la volonté et au courage des acteurs de première ligne que sont les professionnels de santé, des services à la personne, de l'école, de l'agriculture, des commerces ou encore de la propreté.

À l'heure à laquelle est rédigé cet article, nous ne connaissons ni l'évolution de la crise sanitaire ni l'ensemble de ses impacts sur les plans social, économique, environnemental et de la santé. Nous sommes donc tenus de rester collectivement attentifs et prêts à réagir.

Avec mes collègues parlementaires, nous avons travaillé depuis le début de cette crise en lien étroit avec les acteurs de nos territoires respectifs pour faire remonter au plus haut niveau les besoins et les bonnes pratiques. Nous avons enchaîné visio et audio conférences pendant le confinement avant de retourner siéger à l'Assemblée nationale dès le mois de mai. Nos travaux se sont bien évidemment concentrés sur les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et celles pour financer l'impact de la crise. C'est dans ce contexte particulier que se sont déroulés cette année les débats sur le budget de la Nation avec une part importante dédiée au Plan de relance de 100 milliards d'euros pour sauver les entreprises, les emplois mais aussi les services à la population et permettre ainsi de maintenir, même si c'est parfois compliqué, la vie et le lien social.

Certains sujets ont évidemment été reportés mais font toujours partie des réformes importantes que je souhaiterais prioritairement voir aboutir :

- La loi Grand Âge et Autonomie qui permettra de valoriser et mieux organiser les services aux seniors et personnes dépendantes (services de soins de suite, services d'aide et de maintien à domicile etc.).

- La Loi 3D, pour Déconcentration, Différenciation et Décentralisation, dont j'attends qu'elle valorise l'engagement des élus locaux et des acteurs du quotidien sur les territoires en tenant compte des particularités et des spécificités de nos régions. Cette loi, qui entend assouplir les relations entre l'État et les territoires, doit s'appuyer sur un binôme Maire-Préfet afin de bâtir de nouveaux équilibres dans les pouvoirs et les responsabilités : un intérêt indéniable pour les élus locaux et les collectivités territoriales.
- La Réforme des Retraites, pour une retraite plus juste et plus équitable tenant compte de la situation de celles et ceux, plus particulièrement les femmes, qui sont les plus pénalisées dans leurs parcours professionnel et personnel, ce qui les contraint à percevoir de trop petites retraites, en dessous du seuil de pauvreté.

Je souhaite également soutenir l'action des Maires et des élus dans leur nouveau mandat, particulièrement face à des difficultés comme la montée de la violence à leur encontre, la montée des radicalités et celle de l'individualisme. Nous sommes confrontés à un problème de fragilisation de nos valeurs : les valeurs de la République et de la Démocratie. Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité sont les socles qui offrent à chaque citoyen la possibilité de choisir son parcours de vie ou encore sa religion, de bénéficier de droits sans omettre ses devoirs et tout cela dans le respect des autres. Seul le respect de ces valeurs fondamentales permet de construire une société de confiance pour assurer ce que nous appelons le vivre-ensemble et ainsi affronter, dans l'unité, les crises qui nous frappent : sanitaires, économiques et terroristes. Ce sont ces valeurs que je veux défendre pour donner à notre jeunesse l'espoir d'un monde plus apaisé et plus tolérant. Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2021 !

Yves DANIEL

Député de la 6^e circonscription de Loire-Atlantique

VŒUX 2021

Une crise sanitaire sans précédent aura marqué l'année 2020, les échanges demeurent difficiles, les rencontres ajournées, les perspectives en berne... Il faut saluer le travail des personnels médicaux et d'assistance aux personnes vulnérables, des collectivités, des entreprises, du monde associatif et de tous les bénévoles en ces temps confinés et compliqués. Chacun a œuvré à sa manière pour faciliter les choses, qu'il en soit sincèrement remercié.

La solidarité a été activée et c'est dans cet esprit que nous intervenons au Département de façon à ce que chacune et chacun puisse trouver, à proximité, le service dont il a besoin. Nous nous attachons en permanence à porter votre voix pour un service toujours plus adapté.

Bonne et heureuse année 2021,
Solidairement vôtre.

Nadine YOU & Claude GAUTIER
Conseillers départementaux du canton d'Ancenis



N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rencontrer :
02.40.99.09.40
nadine.you@loire-atlantique.fr
claud.gautier@loire-atlantique.fr

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) regroupe 20 communes et 67 990 habitants au 1^{er} janvier 2020. 56 élus issus des communes siègent au conseil communautaire.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2020 (LISTE NON EXHAUSTIVE)

JANVIER

- **Création de l'association Le Mat**, promotion de l'art contemporain dans les lieux d'expositions de la Chapelle des Ursulines à Ancenis-Saint-Géréon et du centre d'art de Montrelais
- **L'Entreprise parle aux jeunes** : 51 entreprises du Pays d'Ancenis ont ouvert leurs portes à plus de 1 000 élèves de 4^e et 3^e. En 2020, des visites virtuelles ont étoffé l'offre de visites physiques. À l'aide d'un casque de réalité virtuelle, 3 visites ont été proposées : l'Auberge Le vieux Cellier, SAH LEDUC et la fonderie BOUHYER.
- **Plantation de 10 km de haies à Couffé et Ligné** : objectif ralentir et limiter les écoulements d'eau transportant les polluants vers les cours d'eau.

FÉVRIER

- **Territoire d'industrie** : signature du protocole d'accord pour le territoire d'Ancenis-Châteaubriant avec le plan d'actions suivant : accompagner les besoins de renforcement quantitatif et qualitatif des compétences, renforcer l'attractivité du territoire et favoriser sa structuration, favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire et la mutualisation, faciliter et optimiser les démarches administratives, soutenir et renforcer les dispositifs d'accompagnement des entreprises.
- **Formation BNSSA** : formule unique dans les Pays de la Loire, la COMPA propose un stage intensif de 9 jours pour se préparer à l'examen du BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique).
- **Forum des métiers**, nouveauté - mise en place de 3 pôles : métiers et entreprises du Pays d'Ancenis, établissements scolaires du Pays d'Ancenis et orientation pour tous. Plus de 100 exposants présents et environ 6 000 visiteurs

MARS

- **Soutien aux entreprises** du Pays d'Ancenis pendant la crise sanitaire : 1,5 million d'euros provisionnés par la COMPA et une participation à hauteur de 280 000 € pour le fonds Résilience de la région Pays de la Loire
- **Annulation pour 3 mois** des loyers des entreprises locataires de la COMPA

AVRIL

- **Déchèteries** : réouverture de deux déchèteries pour les professionnels
- **Création d'une carte interactive** des producteurs locaux, restaurateurs... en lien avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

MAI

- **Harpes au Max** : le festival international de harpes est annulé à cause de la pandémie.

JUIN

- **Team and Run** : l'évènement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis est annulé à cause de la pandémie.
- **Raid Loire en famille** : le raid familial organisé avec le Département de Loire-Atlantique est annulé à cause de la pandémie.
- **Réouverture** des déchèteries, de 10 bibliothèques et de 2 piscines (Alexandre BRAUD à Vallons-de-l'Erdre et Jean BLANCHET à Ancenis-Saint-Géréon) avec port du masque obligatoire et mesures barrières

JUILLET

- **Élection du nouveau président de la COMPA, Maurice PERRION et de trois vice-présidents**
- **Éco R'aide** : l'évènement sportif et éco-citoyen pour les jeunes de 13 à 17 ans est annulé à cause de la pandémie.
- **Campagne consommer local** : lancement d'une campagne de communication autour de la consommation locale afin de soutenir les producteurs du Pays d'Ancenis
- **Réouverture** de la piscine de la Charbonnière (Ancenis-Saint-Géréon).

SEPTEMBRE

- **Élection de l'ensemble des vice-présidents de la COMPA** : 15 vice-présidents et 2 conseillers délégués.
- **Réouverture** des 27 bibliothèques et retour des animations
- **Reméandrage** du ruisseau de Teillé au parc de sculptures monumentales de Mouzeil

OCTOBRE

- **17^e édition du festival « Ce soir, je sors mes parents »** sur la commune de Loireauxence (Varades) (1 649 spectateurs dont 533 scolaires).
- **Clôture du 8^e prix «Lire en Pays d'Ancenis»** : Frédéric POMMIER est déclaré vainqueur avec son roman Suzanne.
- **Lancement du 9^e prix «Lire en Pays d'Ancenis»** au nouveau théâtre de Teillé avec le théâtre du Reflet.

NOVEMBRE

- **L'Entreprise parle aux jeunes** : 4 nouvelles vidéos 360° tournées pour élargir l'offre des visites d'entreprises destinées aux collégiens

ET EN 2021 ?

Beaucoup d'incertitudes planent sur le calendrier des actions à venir. Citons toutefois 2 chantiers importants qui devraient débiter en 2021.

- **L'extension de l'Espace Entreprendre**, le lieu d'accueil pour les porteurs de projet et les entrepreneurs en recherche d'informations et de conseils sur le Pays d'Ancenis
Espace Entreprendre en Pays d'Ancenis, Z.A Aéroport - 6 place Hélène Boucher, 44150 Ancenis-Saint-Géréon
- **Travaux de réhabilitation des piscines** Alexandre BRAUD et Jean BLANCHET



Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com et sur la page Facebook : www.facebook.com/compa44150

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) - Centre administratif « Les Ursulines » - CS 50 201 - 44 156 Ancenis-Saint-Géréon cedex - Tél. : 02.40.96.31.89



LE RÉSEAU BIBLIO'FIL

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) fédère le réseau des 27 bibliothèques du territoire regroupées sous le nom de Biblio'fil. Une carte de prêt unique et gratuite a été mise en place pour permettre aux habitants et élèves du Pays d'Ancenis d'emprunter et de rendre des documents dans n'importe quelles bibliothèques du territoire.

Chaque année, plus de 500 animations sont proposées par le réseau : heures du conte, soirées jeux de société, ateliers loisirs créatifs, accueil d'auteurs/illustrateurs, concerts, ateliers numériques avec l'Espace Multimédia, expositions...

HORAIRES

Bibliothèque Porte Plume - Bonnœuvre

Mercredi : 16h - 17h30
Vendredi : 17h - 18h30

Bibliothèque - Freigné

Mardi : 16h45 - 18h15
Mercredi : 16h30 - 17h30
Dimanche : 10h30 - 12h

Bibliothèque - Maumusson

Mercredi : 16h30 - 18h30
Dimanche : 10h30 - 12h

Bibliothèque Les Mots Passant Saint-Mars-La-Jaille

Mardi : 10h - 11h30
Mercredi : 10h - 11h30 / 15h - 18h
Vendredi : 18h - 19h30
Samedi : 10h - 11h30

Bibliothèque Des landes à Prévert Saint-Sulpice-des-Landes

Mercredi : 10h30 - 12h / 18h - 19h



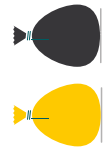
Pour tout savoir sur l'actualité des bibliothèques, rendez-vous sur :
- le site internet www.bibliofil.pays-ancenis.fr,
- la page Facebook du réseau (www.facebook.com/bibliofilpaysancenis).

LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2021

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 S	2 M	2 D	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 L	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 M	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 S	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 D	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 S	31 S	31 M	31 J	31 D	31 V	31 V

Le rattrapage de collecte d'un jour férié s'effectue le lendemain de ce dernier

Les habitants dont les bacs sont collectés en porte à porte doivent se référer au calendrier de collecte ci-contre. Les bacs d'ordures ménagères et les sacs d'emballages ménagers recyclables sont ramassés le même jour, une semaine sur deux dans les 20 communes.



PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC ET LE(S) SAC(S) LA VEILLE AU SOIR DE LA COLLECTE

PRÉSENTEZ VOTRE BAC POIGNÉES CÔTÉ ROUTE COUVERCLE FERMÉ



NE PAS LAVÉR NI IMBRIQUER VOS EMBALLAGES

Lundi : Montrelais et Ingrandes-Le Fresne sur Loire
Mardi : Loireauxence
Mercredi : Le Pin, Teillé, Pannecé, Pouillé-les-Côteaux et la Roche-Blanche
Jeudi : Joué-sur-Erdre, Riaillé et Trans-sur-Erdre
Vendredi : Ancenis-Saint-Géréon

Lundi : Vair-sur-Loire
Mardi : Le Cellier et Oudon
Mercredi : Vallons-de-l'Erdre
Jeudi : Mouzeil et Ligné
Vendredi : Couffé et Mésanger



Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
 Centre administratif « Les Ursulines »
 Quartier Rohan
 44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex
 Tél : 02.40.96.31.89 ou dechets@pays-ancenis.com



www.pays-ancenis.com

VIE SCOLAIRE

Les projets des écoles

Les écoles publiques et privées de la commune ainsi que le collège vous présentent leurs projets pour cette année scolaire.

ÉCOLE MATERNELLE JULES FERRY [SAINT-MARS-LA-JAILLE]

“ L'ÉCOLE MATERNELLE ACCUEILLE 59 ÉLÈVES RÉPARTIS EN 3 CLASSES.

- Une classe de TPS/PS/MS (enseignante et directrice de l'école maternelle : Carole JOLY / ATSEM : Gaëlle GUILLOUX)
- Une classe de MS (enseignante : Mélanie BREHIER / ATSEM : Chantal CHARLERY)
- Une classe de GS (enseignante : Manuella MANEYROL / ATSEM (matin) : Angélique TOURNEUX)
- Une volontaire service civique arrivée à l'école le 2 novembre : Mallory BREYER.



POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

- Le projet pédagogique de l'école maternelle s'articule autour de l'acquisition du lire, écrire, compter et le respect d'autrui, du renforcement de l'éducation artistique et des codes donnés aux élèves pour réussir à partir d'un thème commun avec l'école élémentaire : la nature.
- Le lundi 12 octobre 2020, les 3 classes de l'école sont allées faire une promenade dans le parc du château de Saint-Mars-la-Jaille pour découvrir la forêt.
- Le jeudi 10 décembre, les élèves des 3 classes sont allés voir un spectacle à l'espace Paul GUIMARD «Je suis plusieurs».
- Les élèves de MS et GS participeront à «École et cinéma» et iront voir une sélection de films au cinéma Jeanne d'Arc.
- Au printemps, les enfants de l'école maternelle participeront au BIP (Brigade d'Intervention Poétique) avec les classes de l'école élémentaire.
- Les 3 classes participent au Prix Fabulivre avec une sélection de 5 albums pour les TPS/PS et une autre série de 5 albums pour les MS et GS. Un vote final désignera l'album qui a été le plus apprécié dans chaque classe.
- Un accueil est prévu à la bibliothèque municipale pour la classe de TPS/PS et celle de MS au mois de mars/avril. Un projet avec la bibliothèque se fera autour de l'auteur Édouard MANCEAU pour les GS (3 séances).
- La semaine de la maternelle est reportée du 17 au 21 mai 2021 avec le thème «L'école maternelle, une école qui compte».
- Une sortie de fin d'année sur le thème de la mare est prévue fin mai/début juin au château de La Turmelière.
- Une fête d'école devrait avoir lieu au mois de juin à l'espace Paul GUIMARD avec l'école élémentaire.

RENTRÉE 2021

Afin de préparer la rentrée 2021 dans les meilleures conditions, nous invitons les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école maternelle Jules FERRY (nés en 2018 pour les PS et jusqu'en juin 2019 pour les TPS), à se faire connaître dès le mois de février 2021 en téléphonant à Carole JOLY, directrice, pour une visite de l'école (ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées téléphoniques) ou en mairie.

Se présenter en mairie, munis des pièces suivantes :

- le livret de famille,
- le carnet de santé avec vaccinations à jour.

À l'issue de cette démarche, la mairie délivre un certificat d'inscription pour l'école et vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour valider l'inscription et visiter l'école.



Carole JOLY, directrice



Coordonnées :

Carole JOLY, directrice

Tél. : 02.40.97.01.41

Mail : ce.0440863z@ac-nantes.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY [SAINT-MARS-LA-JAILLE]

L'ÉCOLE ACCUEILLE 111 ÉLÈVES RÉPARTIS SUR 6 CLASSES.

Cette année, les élèves travaillent sur le thème de la nature.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

- Projets sortie en forêt, jardinage avec les parents
- Suivi de la course du Vendée Globe
- Projet École et Cinéma
- Projet Musique avec la COMPA et le MAT (centre d'Art de Montrelais)
- Projets avec la bibliothèque en lien avec la nature, les émotions, ...
- Spectacles à l'espace Paul GUIMARD : "Mon frère, ma princesse", « Rimes Party »
- Projet journal avec toutes les classes de l'école, correspondance en CE1
- Cross « Restos du Cœur » en mai si possible
- Une sortie de fin d'année en lien avec la nature (à définir selon les mesures en vigueur)

Malgré le contexte sanitaire, la rentrée s'est bien passée : les élèves étaient contents de tous se retrouver !

Nadine DHION, directrice



Coordonnées :
Nadine DHION, directrice
Tél. : 02.40.97.00.21

ÉCOLE DU DAUPHIN [VRITZ]

Malgré un protocole à respecter, nous essayons de faire classe normalement et nous avons mis en place de nombreux projets. Nous espérons juste que la situation actuelle nous permette de les mener à bien.

PROJETS 2020-2021

- Des parcours adaptés à chaque classe en lien avec la bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille : un parcours « Christophe ALLINE » pour les maternels (une animation en classe, un concert et la visite d'une exposition), un parcours papier pour le cycle 2 (sensibilisation au recyclage et à des usages artistiques) et un parcours « Émotions » pour le cycle 3.
- Prix Fabulivres : les élèves vont découvrir des albums de jeunesse puis voteront pour élire leur livre préféré. Le but est de donner aux enfants le goût de lire et de leur permettre d'échanger leurs avis de lecture.
- Découvertes par classe de 3 films au cinéma Jeanne d'Arc.
- Un spectacle par classe à l'espace Paul GUIMARD : « Je suis plusieurs » pour les maternelles, « La maison en petits cubes », théâtre de marionnettes, d'ombres et d'objets pour les CP/CE1/CE2, et « Mon frère, ma princesse » pour les CM1/CM2.
- Nous souhaiterions terminer la fresque de la cour de récréation avec l'aide de l'artiste Tiphaine GASNIER.
- Une visite des sculptures monumentales de Teillé-Mouzeil est prévue pour les cycles 1 et 2.
- Une visite du zoo de La Boissière du Doré avec une animation pédagogique par classe ; le travail de l'année est la découverte des animaux et de leur milieu pour les cycles 1 et 2.
- Séances de piscine à Saint-Mars-la-Jaille en mai/juin 2021 pour les cycles 2 et 3
- Un projet musique pour les cycles 2 et 3 : Jean-Philippe LAUR interviendra auprès des élèves. Les séances allieront l'apprentissage de différents chants et la pratique d'instruments. Elles pourront se terminer par une représentation devant les autres classes.
- Les concours Koala pour les CP-CE1 et Kangourou pour les CE2/CM1/CM2 : concours national de mathématiques avec un travail autour de la logique et la réflexion.
- Une animation environnement/déchet autour du recyclage et du compostage (avec l'aide d'un intervenant de la COMPA) pour les cycles 2 et 3
- Création d'un journal TV à l'école : intervention d'un professionnel pour mettre en forme un journal télévisé avec les élèves (réalisation d'interviews, de brèves, présentation du JT...) pour les CE2/CM1/CM2.
- Visite de l'Océarium du Croisic avec pêche à pied encadrée par un animateur pour la classe maternelle et une autre animation pédagogique pour le cycle 3
- Un spectacle concert jazz « Darwin, le voyage dans le temps » à Ancenis pour les CM1/CM2
- Outre une découverte des animaux marins à l'Océarium du Croisic, des animaux sauvages terrestres au zoo de La Boissière du Doré, les élèves de la classe de maternelle sont allés en septembre 2020 à la ferme des Galli à Freigné.



RENTRÉE 2021

Les inscriptions à l'école du Dauphin pour la rentrée des classes de septembre 2021 se feront à partir du lundi 8 mars 2021.

Pour une première scolarisation, seuls les enfants nés en 2018 seront inscrits d'office en petite section.

En ce qui concerne les enfants nés en 2019, ils seront mis sur liste d'attente à la mairie. Pour cela, ils devront être nés entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 avril 2019. La rentrée des enfants nés en 2019 se fera en janvier 2022 et dépendra des effectifs de la classe. Seuls 2 ou 3 enfants parmi les plus vieux seront inscrits. Vous serez informés de l'inscription définitive de votre enfant début juin 2021.

Pour inscrire votre enfant, il suffit de se rendre à la mairie de Vritz avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Une fois l'inscription effectuée, merci de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Natacha MONDEVILLE, pour l'admission. Si votre enfant était déjà inscrit dans une autre école, un certificat de radiation sera nécessaire.



Natacha MONDEVILLE, directrice

Coordonnées :

Natacha MONDEVILLE, directrice

Tél. : 02.41.92.05.75

Mail : ce.0440974v@ac-nantes.fr



ÉCOLE SAINTE-ANNE [FREIGNÉ]

📅 HORAIRES D'OUVERTURE (4 JOURS) : 8H40-12H ET 13H35-16H30

ACTUELLEMENT 106 ÉLÈVES SUR 4 CLASSES

- 27 PS-MS : avec E. SARRASIN, A. GOURAUD et N. BUSSON (Asem)
- 28 GS-CE1 : avec F. DUBOIS, S. LECOMTE et S. GASDON (Asem)
- 21 CP-CE2 : avec J. RENAUD et N. JOUSSET
- 30 CM1-CM2 : avec N. JOUSSET et I. BEDOUET

RENTRÉE 2020

La rentrée 2020 a été particulière pour diverses raisons : reprise suite au confinement, protocole sanitaire (gestes barrière à respecter au quotidien, absences d'élèves régulières dans chaque classe) puis sécurité des établissements.

Les priorités ont été de permettre aux enfants de retrouver une attitude d'élève, aux enseignantes de reprendre le programme scolaire en visant les bases sans négliger le sport et les activités culturelles qui sont un complément indispensable à la vie des enfants.

Cette rentrée a donc demandé des efforts supplémentaires de la part de chacun: élèves, parents, équipe. Vive la coopération encore plus précieuse pendant cette période.



PROJETS 2021: « PRENDRE SOIN DE SOI : DE SON CORPS »

- Un spectacle pour toute l'école (Planète-mômes)
- Emprunts de livres 1 fois par mois à la bibliothèque pour toutes les classes
- Une animation de 3h par classe avec une bibliothécaire (COMPA)
- Animation football avec les éducateurs du Club de Saint-Mars-la-Jaille
- Carnaval avec le Club « Rencontres et loisirs »
- Animation « Musique » pour les classes de GS/CP et CM1/CM2 (COMPA)
- Séances de natation à la piscine de Saint-Mars-la-Jaille (COMPA)
- Une journée sportive interne à l'école
- Une opération « Nettoyons la nature »
- Voyage scolaire de fin d'année
- Kermesse



ASSOCIATIONS

- Associations Ogec- Apel: Présidente Sandrine GASDON
- Manifestations : collecte de papiers, soirée automnale (repas à emporter), catalogue de Noël d'articles créés par les parents, vente de brioches et Kermesse.
- Les services «restauration et garderie périscolaire» sont gérés par Familles Rurales de Freigné.

RENTRÉE 2021

Les enfants nés en 2018 rentreront en classe de Petite Section en septembre 2021. Les familles, qui le souhaitent, peuvent contacter l'école pour la demande d'inscription (possibilité de laisser un message téléphonique en précisant ses coordonnées).



Isabelle BEDOUET, chef d'établissement

Coordonnées :

Isabelle BEDOUET, chef d'établissement

19 rue du Maréchal de Bourmont

Freigné - 44540 Vallons-de-l'Erdre

Tél. : 02.41.92.03.18

Mail : ec.vallons-erdre.ste-anne@ec44.fr



PROJETS 2020-21

Le projet pédagogique se déroule sur 3 ans : cultiver sa curiosité pour préparer l'avenir.

- Cette année nous développerons l'idée de l'humain et de grandir ensemble, C'est-à-dire cultiver sa curiosité envers l'autre, le proche de nous. Nous travaillerons sur le portrait dans tous les domaines (écriture, arts plastiques...), pour les plus petits savoir dire « je ».
- Si les conditions sanitaires le permettent, nous mettrons en place des ateliers multi-âges et travaillerons sur l'arbre généalogique : savoir d'où on vient pour mieux se connaître. Et enfin, chez les plus grands, l'interview d'une personne proche pour mieux la connaître
- Tout ceci afin de créer de l'interaction entre les enfants, les classes et les familles ; le tout est d'apprendre en jouant.
- Le projet important de l'année est le départ des enfants de CE2/CM1/CM2 en classe découverte au mois de mai. Il se déroulera à Noirmoutier.
- Pour préparer Noël, les enfants ont décoré des sapins fabriqués par les parents d'élèves. Ils ont été disposés dans le bourg de Maumusson le vendredi 11 décembre.

RENTRÉE 2021

Les inscriptions pour les enfants nés en 2018 auront lieu en janvier. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous par téléphone.

Sandrine HAURAY



Coordonnées :
Sandrine Hauray, directrice
Tél. : 02.40.97.08.95.

ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE-SAINTE FERNAND [SAINT-MARS-LA-JAILLE]

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Comme dans tous les établissements scolaires, nous avons subi cette crise sanitaire, et les projets se sont stoppés. Cependant, tous les acteurs de la communauté éducative ont su réagir activement et la continuité pédagogique a été un atout pour les enfants. Ce fut un réel plaisir de revoir des enfants dans la cour de l'école à compter de la mi-mai dans le respect des protocoles bien entendu !

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

- Retour tant attendu de TOUS les enfants.
 - Mise en route du projet SPORT en lien avec l'obtention du label Génération 2024 qui vise à promouvoir le sport sous tous ses aspects, avec en ligne de mire les Jeux Olympiques de 2024.
 - Le partenariat se met en place avec le club de tennis de table, avec l'animatrice de l'animation sportive. Des contacts sont en cours avec d'autres clubs.
 - Les balades buissonnières des grands continuent, les randonnées nature des maternels aussi.
 - Les classes de CP, CE1 et CE2 découvrent la pratique du chant, du rythme et des instruments grâce au partenariat de Musique et Danse en Loire-Atlantique.
 - Des micro-projets sont initiés et le seront tout au long de cette année dans chaque cycle.
- Espérons que l'année scolaire entière se fera en présentiel.



RENTRÉE 2021

Si votre enfant est né en 2018, vous pouvez dès à présent l'inscrire en classe de Petite Section pour la rentrée de septembre 2021.

Pour les autres inscriptions de la MS au CM2, vous pouvez aussi inscrire dès à présent. Merci de prendre rendez-vous par téléphone. N'hésitez pas à laisser un message.

Dominique GORIOUX, Directrice

Coordonnées :
Dominique GORIOUX, directrice
Tél. : 02.40.97.00.67

VIE SCOLAIRE ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR [SAINT-SULPICE-DES-LANDES]

« Afin que la morosité actuelle n'entame pas le goût de s'ouvrir aux autres, les 64 élèves de l'école du Sacré Cœur vont expérimenter, toucher, sentir, écouter, clapoter, plonger dans :

L'EAU ET NOTRE PLANÈTE

Il s'agit de :

- participer au Vendée Globe en suivant quotidiennement l'avancée des skippers ;
- effectuer des comparatifs avec les Grands Voyages du XVI^e siècle ;
- découvrir la vie autour d'une mare avec l'association de La Turmelière ;
- participer à une animation avec PlanèteMômes et se questionner sur l'eau, ressource durable ;
- vivre des activités aquatiques.

LA MUSIQUE, VECTEUR DE LIENS

- Découvrir les instruments du monde avec Ti'SONS
- Chanter en chorale avec Musique et Danse
- S'impliquer dans un spectacle de printemps sur le site...si la situation sanitaire le permet !

L'aménagement du cadre de vie scolaire se poursuit (installation de bancs et plantations) grâce à l'implication des parents pour les actions proposées par l'APEL (chocolats de Noël, chouquettes de la Chandeleur, plats à emporter en mars).

POUR LES INSCRIPTIONS DE LA RENTRÉE 2021-2022

Prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous avec Marie-Cécile CHAPLAIS, chef d'établissement.

Marie-Cécile CHAPLAIS, chef d'établissement.



Coordonnées :
Marie-Cécile CHAPLAIS,
chef d'établissement
Tél. : 02.40.97.03.44

COLLÈGE LOUIS PASTEUR [SAINT-MARS-LA-JAILLE]

« 2021 : UNE NOUVELLE ANNÉE RICHE EN PROJETS !

En ce mois de janvier, le collège Louis PASTEUR tient à souhaiter une très belle année 2021 à l'ensemble des familles du territoire !

Le principal projet pour 2021 est de consolider les acquis. Un accent particulier est mis sur la lecture. En effet, toutes les études démontrent qu'une lecture aisée est la clef de tout. Plusieurs axes pour faire progresser les élèves :

- un travail ciblé et intensifié lors des cours de français,
- la mise à disposition d'Assistants d'Éducation pour des séances particulières consacrées à l'amélioration de la fluence,
- de l'aide à la compréhension de textes dans les séances de devoirs faits,
- le quart d'heure lecture pour découvrir le plaisir de la lecture.

En complément de ce travail sur les fondamentaux, le collège poursuit sa volonté d'ouvrir les élèves au monde. Dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire, nous conservons une approche active et optimiste. Le conseil d'administration a voté deux voyages scolaires pour 2021, l'un aux Pays-Bas en passant par Bruxelles, l'autre en Irlande.

Enfin, notre équipe souhaite amener un regard positif et poétique sur notre territoire : après un voyage d'intégration à Piriac pour les 6^e, un atelier photographie est mis en place pour se représenter, peindre, dessiner, photographier les paysages qui appartiennent à Vallons-de-l'Erdre.

L'équipe pédagogique du collège Louis Pasteur



Coordonnées :
Tél. : 02.40.97.01.40
Mail : ce.0441655k@ac-nantes.fr

CARNET DE VIE



MARIAGES*

MARS

07 | **NOUHAUD René** et **MAROUNDOU Hélène**..... Bonnœuvre

JUIN

16 | **FREROT Olivier** et **BENJEDDIR Hanane**..... Maumusson

JUILLET

11 | **POTIRON Olivier** et **CAHOREAU Catherine**..... Freigné

18 | **FREMY Antonin** et **GRIMAULT Clémence** Freigné

18 | **PONTE Sébastien** et **DEGRAEVE Manon**.....
Saint-Mars-la-Jaille

18 | **BOURGEAIS Gaëtan** et **CHICOT Ophélie** Vritz

AOÛT

08 | **OLIVE Sylvain** et **DISSE Cécilia** Saint-Sulpice-des-Landes

SEPTEMBRE

05 | **RUAU Vincent** et **HUPIN Élodie** Bonnœuvre

12 | **ABRAHAM Thierry** et **PERRONET Roselyne** Bonnœuvre

OCTOBRE

10 | **BABARIT Clément** et **GUERIN Harmonie** Bonnœuvre



NAISSANCES*

DÉCEMBRE 2019

18 | **GICQUEAU Gabrielle** Freigné

20 | **SOUPAMA Alice** Vritz

31 | **GARNIER Layana** Saint-Mars-la-Jaille

31 | **GARNIER Noa** Saint-Mars-la-Jaille

JANVIER

02 | **CUSSAGUET SKRZYPCZAK Denzel** Saint-Mars-la-Jaille

06 | **BEZIE Gaspard** Maumusson

07 | **CARVALHO DA SILVA BUGEON Lucca** Saint-Mars-la-Jaille

13 | **CHEVALIER POUPLARD Swann**..... Saint-Sulpice-des-Landes

13 | **CHEVALIER POUPLARD Jeïlyss** Saint-Sulpice-des-Landes

18 | **LEROUX Juliette** Saint-Mars-la-Jaille

FÉVRIER

23 | **COURGEAULT Simon** Bonnœuvre

25 | **COUTIN Aëlys** Saint-Sulpice-des-Landes

27 | **GUERLAIS Automne** Freigné

MARS

07 | **LANDRY Léo** Saint-Sulpice-des-Landes

08 | **ROGER Nolan** Saint-Mars-la-Jaille

11 | **TRÉGRET Chloé** Maumusson

13 | **MEDEIROS Luiz** Saint-Mars-la-Jaille

13 | **BONHOMMEAU Loéva**..... Saint-Mars-la-Jaille

23 | **MARCHESSEAU Estéban** Maumusson

28 | **SEVET Simon** Vritz

AVRIL

- 08 | **CHALON Catalaya** Saint-Mars-la-Jaille
 11 | **BOISSELIER Léo** Saint-Mars-la-Jaille
 16 | **OUVRARD Camille** Saint-Mars-la-Jaille
 21 | **FACHAU Adèle** Saint-Mars-la-Jaille
 21 | **CORNUAILLE Romane** Saint-Mars-la-Jaille

MAI

- 03 | **EYMÈRE Apolline** Maumusson
 11 | **BOMMÉ Antonin** Bonnœuvre
 20 | **ROLLAND Louna** Saint-Mars-la-Jaille
 20 | **LEGRAND Augustin** Saint-Mars-la-Jaille
 25 | **THARREAU Lou** Maumusson
 27 | **DOUSSET Sacha** Vritz
 29 | **ANGLADE DELUMEAU Benjamin** Bonnœuvre

JUIN

- 10 | **GRIMAUD Clément** Vritz
 12 | **RIVOAL Tiago** Saint-Mars-la-Jaille
 12 | **HAMON Eline** Saint-Sulpice-des-Landes
 15 | **RAGUIN Flore** Vritz
 17 | **MARCHAND Maëly** Freigné
 17 | **BEURY Aaron** Vritz
 25 | **AURAY Maëlya** Freigné
 25 | **ESNAULT Paul** Freigné

JUILLET

- 02 | **TRIPON Abbygaëlle** Saint-Sulpice-des-Landes
 06 | **PELÉ Charlie** Freigné
 10 | **DEROUET Alban** Freigné
 12 | **ROUX Jade** Freigné
 12 | **MONNIER Lylou** Vritz
 17 | **LHÉRIAU BOUTIN Maël** Vritz
 18 | **GUÉRIN Nathan** Saint-Mars-la-Jaille



DÉCÈS *

DÉCEMBRE 2019

- 03 | **PAUL veuve BLAIZE Marie** - 96 ans Saint-Mars-la-Jaille
 03 | **PEREIRA Anthony** - 43 ans Saint-Mars-la-Jaille
 06 | **JARET veuve BONNET Raymonde** - 84 ans Saint-Mars-la-Jaille

AOÛT

- 01 | **MERCIER Malo** Bonnœuvre
 11 | **TROUSSIER Anaïs** Maumusson
 12 | **DOS SANTOS Gloria** Saint-Mars-la-Jaille
 13 | **MACÉ VINOUBE Enzo** Saint-Mars-la-Jaille
 27 | **LÉPINAY Maylonn** Saint-Mars-la-Jaille

SEPTEMBRE

- 03 | **MALADY-ELLONG Augustine** Saint-Sulpice-des-Landes
 05 | **LACROIX Méliana** Freigné
 18 | **GRELLIER Constance** Saint-Mars-la-Jaille
 22 | **HOUGARD Cassandra** Freigné

OCTOBRE

- 12 | **TRIPON Malu** Freigné
 28 | **RAGOT Joris** Vritz
 29 | **BARAT Malo** Saint-Mars-la-Jaille

NOVEMBRE

- 03 | **TIRMONT Célestine** Vritz
 06 | **METTIER PRIGENT Rose** Saint-Sulpice-des-Landes
 22 | **RABU Lyna** Freigné
 28 | **BELLEIL Louise** Saint-Sulpice-des-Landes
 29 | **DELESSARD GUIBOURNE Hugo** Vritz

- 13 | **LAURENTI veuve PIZZUTO Ercoline** - 89 ans Saint-Mars-la-Jaille
 15 | **CHOLLET veuve BULTEAU Pierrette** - 76 ans Saint-Mars-la-Jaille
 18 | **BULTEAU Pascal** - 53 ans Saint-Mars-la-Jaille
 29 | **DURAND Jérôme** - 87 ans Freigné

JANVIER

- 04 | **PAGEOT Francis** - 83 ans Saint-Mars-la-Jaille
 14 | **TOUCHAIS Christiane** - 81 ans Saint-Mars-la-Jaille
 25 | **RAECKELBOOM Fabienne** - 52 ans Bonnœuvre
 31 | **CROCHERIS Bernard** - 73 ans Freigné
 31 | **HAVARD Jean-Claude** - 48 ans Freigné

FÉVRIER

- 02 | **TAVASSO épouse LEVA Danièle** - 74 ans Vritz
 05 | **LEBRUN Roger** - 89 ans Maumusson
 09 | **ROULET Roland** - 91 ans Saint-Mars-la-Jaille
 13 | **ALLARD veuve TARDIF Anne** - 87 ans Saint-Mars-la-Jaille
 14 | **BARBOT Yves** - 67 ans Vritz
 21 | **VIAU divorcée FOREST Elisabeth** - 43 ans Freigné
 28 | **AILLERIE veuve BEZIE Marie** - 87 ans Maumusson

MARS

- 09 | **HAMON Roger** - 93 ans Saint-Mars-la-Jaille
 10 | **ALIAU Levy** - 17 ans Freigné
 16 | **LE GAL Edouard** - 85 ans Saint-Mars-la-Jaille
 17 | **DUCHESNE Charles** - 95 ans Saint-Mars-la-Jaille
 27 | **BRÉCHETEAU Angèle** - 96 ans Bonnœuvre
 27 | **MENEVAUT Patrick** - 59 ans Vritz
 31 | **CERISIER épouse COLOU Jeannine** - 87 ans Saint-Mars-la-Jaille

AVRIL

- 03 | **COQUEREAU veuve BRECHETEAU Marie** - 97 ans Saint-Mars-la-Jaille
 06 | **LEGENDRE épouse DALAINE Suzanne** - 91 ans Maumusson
 12 | **PAJOT Christiane** - 79 ans Saint-Mars-la-Jaille
 13 | **GAUDIN veuve CHASSÉ Marie** - 93 ans Saint-Mars-la-Jaille
 18 | **COUTY André** - 80 ans Vritz
 21 | **ORY Albert** - 96 ans Saint-Mars-la-Jaille
 23 | **NAULLEAU Christiane** - 71 ans Saint-Mars-la-Jaille
 26 | **BOUVET veuve DESPAUX Jeannine** - 89 ans Saint-Mars-la-Jaille

MAI

- 04 | **CHLASTA veuve COLAS Genowéfa** - 85 ans Saint-Mars-la-Jaille
 22 | **BELLANGER Germaine** - 94 ans Saint-Mars-la-Jaille
 22 | **BAUSSAY Régis** - 46 ans Saint-Mars-la-Jaille
 24 | **MONNIER René** - 79 ans Vritz
 27 | **HUET Francis** - 91 ans Freigné
 31 | **GAZEAU Christophe** - 52 ans Saint-Mars-la-Jaille

JUIN

- 04 | **COTTIER Pierre** - 91 ans Saint-Mars-la-Jaille
 17 | **POUTIER Henri** - 89 ans Saint-Mars-la-Jaille
 18 | **LETORT Jean** - 95 ans Vritz
 25 | **CADOT veuve POUTIER Eliane** - 87 ans Saint-Mars-la-Jaille
 27 | **BARBÉ épouse BEUCHER Annick** - 87 ans Saint-Mars-la-Jaille

JUILLET

- 13 | **GERNIGON épouse COUÉ Marie-Thérèse** - 76 ans Vritz
 22 | **JAOUEN veuve LEPINE Renée** - 98 ans Saint-Mars-la-Jaille
 29 | **LAGARDE Evelyne** - 70 ans Saint-Mars-la-Jaille

AOÛT

- 05 | **LEGOUT Eugène** - 90 ans Maumusson
 10 | **PASSELANDE Maurice** - 91 ans Saint-Mars-la-Jaille
 13 | **HOUPLINE épouse PORÉE Elisabeth** - 67 ans Saint-Mars-la-Jaille
 28 | **COLOU Jean-Claude** - 79 ans Saint-Mars-la-Jaille
 28 | **LANAVE veuve LAGARDE Jeanne** - 96 ans Saint-Mars-la-Jaille
 25 | **LEMAITRE Xavier** - 86 ans Saint-Sulpice-des-Landes
 25 | **COLOU Raymond** - 94 ans Saint-Sulpice-des-Landes

SEPTEMBRE

- 01 | **BOURDEAU épouse TRIMOREAU Jocelyne** - 62 ans Maumusson
 01 | **RIPOCHE Yves** - 79 ans Saint-Mars-la-Jaille

OCTOBRE

- 08 | **RABERGEAU Jérémie** - 43 ans Saint-Sulpice-des-Landes
 10 | **IZQUIERDO Jean** - 91 ans Saint-Mars-la-Jaille
 19 | **GUILLOIS Julien** - 89 ans Maumusson
 19 | **PINEAU épouse GUILLOIS Odette** - 84 ans Maumusson
 19 | **LIBEAU épouse ROLLAND Henriette** - 80 ans Saint-Mars-la-Jaille
 26 | **PELÉ Jean** - 89 ans Freigné
 26 | **GAUGUET Yvette** - 94 ans Saint-Mars-la-Jaille
 28 | **GAUDIN épouse JANNEAU Marie-Claire** - 60 ans Maumusson

NOVEMBRE

- 06 | **DUCHESNE Lucien** - 89 ans Saint-Mars-la-Jaille
 29 | **LETORT Joseph** - 59 ans Vritz

*Jusqu'au 1^{er} décembre 2020

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

📍 18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC
Saint-Mars-la-Jaille
44540 Vallons-de-l'Erdre

☎ 02.85.29.33.00
(standard ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h)

✉ contact@vallonsdelerdre.fr

🌐 www.vallonsdelerdre.fr

📘 CommunedevallonsdelErdre



RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS
SUR LA COMMUNE

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES DÉLÉGUÉES

[Bonnœuvre]

(Également agence postale communale)

- Lundi et mardi : 9h - 12h15
- Jeudi et vendredi : 14h - 17h

[Freigné]

(Également agence postale communale)

- Lundi et vendredi : 14h - 17h
- Mardi et jeudi : 9h - 12h15 / 14 - 17h
- Mercredi : 9h - 12h15
- Samedi (semaines impaires) : 9h - 12h

[Maumusson]

(Également agence postale communale)

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h15
- Mercredi (semaines paires) : 9h - 12h15
- Samedi (semaines paires) : 9h - 12h

[Saint-Mars-la-Jaille]*

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h - 12h15 / 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h15
- Samedi : 9h - 12h

[Saint-Sulpice-des-Landes]

(Également agence postale communale)

- Lundi et mardi : 14h - 17h
- Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h15

[Vritz]

(Également agence postale communale)

- Lundi au vendredi : 9h - 12h15
- Samedi (semaines paires) : 9h - 12h

* Passeports et cartes nationales d'identité uniquement sur rendez-vous

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
Enfants maltraités : 119
Centre antipoison : 02.41.48.21.21
Centre médico-social : 02.40.97.04.70
Électricité : 09.69.32.15.15
Eau (Véolia) : 02.51.14.00.20
GDF Urgence Sécurité Gaz : 08.10.43.34.44

